



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

# Débats de la Chambre des communes

Deuxième lecture du Projet de loi S-219

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

---

Partie 1: VOLUME 147 • NUMÉRO 170 • 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

**Le jeudi 5 février 2015**

Présidence de l'honorable Andrew Scheer

---

Partie 2: VOLUME 147 • NUMÉRO 187 • 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

**Le lundi 23 mars 2015**

Présidence de l'honorable Andrew Scheer

---

Vote: VOLUME 147 • NUMÉRO 189 • 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

**Le mercredi 25 mars 2015**

Présidence de l'honorable Andrew Scheer

---

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

### LOI SUR LA JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ

**M. Mark Adler (York-Centre, PCC)** propose que le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

— Monsieur le Président, la guerre du Vietnam a pris fin le 30 avril 1975, lorsque la capitale du Vietnam du Sud, Saïgon, est tombée aux mains des envahisseurs communistes du Nord. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Le 30 avril 1975 marque le début d'un nouveau chapitre dans la vie des habitants du Vietnam du Sud.

Cette date marque le début de l'exode de millions de gens fuyant ce pays qui fut leur patrie pendant des générations. Ils ont fui les mauvais traitements et la violation des droits de la personne infligés par un gouvernement autoritaire. Ils ont également fui les persécutions ethniques, religieuses et politiques, les exécutions politiques d'anciens cadres sud-vietnamiens et de leur famille, la réinstallation forcée dans des régions reculées et la détérioration des conditions de vie attribuable aux pénuries alimentaires, aux inondations et à la sécheresse. En 1979, quelque 600 000 Vietnamiens du Sud avaient fui le pays.

Au cours des trois années suivantes, le surnom de « réfugiés de la mer » est entré dans le langage courant au fur et à mesure que des Vietnamiens ont cherché à fuir leur mère patrie à bord de petites embarcations pour trouver temporairement refuge dans les pays environnants.

*Initiatives parlementaires*

Beaucoup de pays ont refusé de les laisser mettre pied à terre. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, au moins 250 000 Vietnamiens ont perdu la vie en mer en tentant de s'échapper. Ils ont succombé à la noyade, à la maladie, à la faim ou encore aux agressions physiques ou sexuelles subies à la suite d'un enlèvement ou aux mains de pirates.

En réaction à cette crise humanitaire, le Canada a ouvert ses portes. De 1975 à 1976, il a accueilli environ 6 500 réfugiés politiques qui avaient quitté le Vietnam après la chute de Saïgon. En octobre 1976, le Canada a accueilli 180 réfugiés de la mer. En août 1977, il s'est engagé à recevoir encore 450 personnes. En 1978, le gouvernement a convenu d'accueillir 50 familles de réfugiés de la mer par mois. En 1980, quelque 120 000 Vietnamiens avaient été accueillis à bras ouverts au Canada. En se préoccupant ainsi du sort de ces personnes, le Canada entendait par ailleurs inciter d'autres pays de premier asile à leur ouvrir aussi leurs portes.

En 1986, impressionné par le rôle qu'avait joué le Canada en accueillant autant de réfugiés du Sud-Vietnam, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a décerné aux Canadiens la médaille Nansen pour leur « contribution importante et soutenue à la cause des réfugiés ».

Cette médaille est l'équivalent d'un prix Nobel pour l'aide aux réfugiés et c'est la seule fois dans l'histoire qu'un pays entier a été ainsi récompensé. C'est la raison pour laquelle je suis si fier de coparrainer, avec le sénateur Thanh Hai Ngo, le projet de loi S-219, ou la Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté, qui vise trois objectifs.

Premièrement, il désignerait le 30 avril comme journée pour commémorer l'exode des réfugiés du Vietnam du Sud.

Deuxièmement, il reconnaîtrait le rôle humanitaire extraordinaire qu'a joué le gouvernement canadien ainsi que les familles, les organismes bénévoles, les collectivités, les synagogues et les églises, et les groupes religieux canadiens en accueillant chaleureusement un grand nombre de Vietnamiens dans la famille canadienne.

Troisièmement, il convient de souligner que cette période de l'histoire du Canada n'est pas très bien connue des jeunes Canadiens d'aujourd'hui. Pour cette raison, le 30 avril devrait être un jour de réflexion et de sensibilisation. Tous les Canadiens devraient connaître l'histoire des réfugiés vietnamiens qui ont été forcés de fuir leur pays natal, de l'immense effort humanitaire des Canadiens pour les accueillir et du triomphe sur l'adversité qu'incarne la dynamique communauté vietnamienne du Canada.

Le Canada a été parmi les premiers pays à accueillir à bras ouverts des réfugiés vietnamiens. À un moment où le peuple vietnamien était dans le besoin, des Canadiens de tous les horizons ont répondu à l'appel sans hésiter et ont ouvert leur maison et leur cœur à plus de 60 000 réfugiés indochinois qui avaient désespérément besoin d'un endroit pour refaire leur vie.

C'est le plus grand nombre de réfugiés par habitant qu'ait jamais accueillis un pays durant cette période. La façon dont le Canada a ouvert ses frontières à tant de réfugiés vietnamiens est un exemple de ce qu'il y a de meilleur au Canada. C'est une véritable démonstration des valeurs canadiennes.

Voici brièvement comment les choses se sont déroulées.

Le gouvernement fédéral a élaboré un programme de parrainage privé dans le cadre duquel des institutions, comme des églises, et des groupes d'au moins cinq citoyens adultes allaient prendre en charge une famille de réfugiés pendant un an.

● (1720)

Le gouvernement a accepté de prendre un réfugié supplémentaire à sa charge pour chaque personne parrainée à titre privé. Le Canada a fait oeuvre de pionnier en créant le programme de parrainage privé de réfugiés. Ce programme nous a permis d'accepter beaucoup plus de réfugiés tout en réduisant le coût de la prise en charge par l'État. Il a aussi servi de modèle pour les autres pays.

Sans la bonté et la bienveillance de milliers de Canadiens et sans le dynamisme, l'appui et la coopération du gouvernement canadien, des organismes d'aide aux réfugiés, des organismes non gouvernementaux et des groupes religieux, il aurait été tout simplement impossible d'accueillir un aussi grand nombre de personnes dans des circonstances aussi urgentes et difficiles.

On peut lire dans les Écritures que qui sauve une vie sauve toute une génération. Le Canada compte actuellement quelque 300 000 personnes d'origine vietnamienne. Parmi eux, plus de 100 000 vivent dans la grande région de Toronto.

Depuis 39 ans, les Canadiens d'origine vietnamienne se réunissent le 30 avril pour commémorer leur nouveau départ et pour remercier le Canada. Ces Canadiens célébreront en 2015 le 40<sup>e</sup> anniversaire de la réinstallation des réfugiés de la mer au Canada.

Ce projet de loi témoigne du fait que le Canada est depuis longtemps symbole de liberté et de démocratie. Notre pays a généreusement accueilli des réfugiés qui avaient été contraints de fuir leur terre natale sans avoir quoi que ce soit à se reprocher.

L'un des aspects les plus remarquables de cette histoire, c'est que bon nombre de ceux qui sont arrivés au Canada comme réfugiés de la mer parrainent aujourd'hui des réfugiés. Ils se sont associés au gouvernement du Canada, sous la direction du premier ministre, pour faire venir au Canada les derniers réfugiés vietnamiens. Ces derniers sont bloqués en Asie du Sud-Est, sans statut, dans des pays comme la Thaïlande et les Philippines, depuis près de 40 ans. Aider les autres est un bel héritage et c'est un moyen extraordinaire de souligner leur parcours vers la liberté.

C'est un projet de loi important, et je demande aujourd'hui à tous les députés d'appuyer son adoption. La reconnaissance nationale de cette journée ferait la fierté des personnes d'origine vietnamienne et de tous les Canadiens, car elle soulignerait la générosité canadienne et le respect de notre pays à l'égard de la liberté. Notre pays a été bâti par des immigrants, et nos collectivités sont enrichies par la mosaïque dynamique des cultures qui les composent.

Que jamais plus la politique canadienne à l'égard des réfugiés ne soit aussi honteuse et méprisante qu'elle ne l'a été avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale, une époque où la tolérance zéro était le mot d'ordre. L'accueil chaleureux et généreux que le Canada réserve aux immigrants et aux réfugiés est l'une des traditions les plus sacrées de notre pays. Le gouvernement doit s'efforcer de reconnaître et d'honorer notre engagement historique et soutenu en faveur de la diversité chaque fois qu'il le peut.

*Initiatives parlementaires*

Ce projet de loi nous donnerait aussi à tous l'occasion de faire le point sur notre engagement, qui consiste à faire du Canada un pays diversifié et inclusif, un pays où nous partageons tous les mêmes valeurs, peu importe notre race, notre religion, notre couleur ou nos croyances. Il est primordial que tous les Canadiens se souviennent de l'histoire de notre pays et sachent en quoi elle a contribué à façonner notre culture actuelle, qui est axée sur le pluralisme, la diversité et l'acceptation.

Ce projet de loi constituerait également une excellente occasion de réfléchir aux forces et à la diversité apportées à notre pays par les membres de la communauté vietnamienne et de les remercier de leur contribution à la mosaïque culturelle du Canada. Nous avons tous beaucoup à apprendre des réfugiés qui étaient prêts à tout risquer pour avoir la chance de vivre en liberté, car une vie sans liberté n'est pas une vie.

Je suis un Canadien de première génération, et ce projet de loi m'incite à réfléchir à ma propre expérience. Je suis le fils d'un survivant de l'Holocauste. Mon père est arrivé au Canada avec seulement les vêtements qu'il portait et un numéro tatoué sur son bras, mais surtout, il est arrivé ici avec beaucoup d'espoir. De nombreux réfugiés qui sont venus au Canada, qu'il s'agisse des survivants de l'Holocauste, des réfugiés de la mer vietnamiens ou encore des chrétiens et des yézidis du Nord de l'Irak et de la Syrie qui sont persécutés, pour ne nommer que ceux-là, auraient eu toutes les raisons du monde de tourner le dos à l'humanité, mais ce n'est pas ce qu'ils ont fait. Ils sont venus au Canada parce qu'ils étaient pleins d'espoir, pour eux, bien sûr, mais surtout pour leurs enfants, qui ne seraient pas forcés de porter le fardeau de l'oppression et de la persécution. Ils sont venus au Canada non seulement parce que notre pays est un symbole d'espoir dans le monde entier, mais aussi parce qu'il se tient fièrement debout et respecte les valeurs que sont la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit.

• (1725)

La Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté nous donnerait l'occasion de réfléchir à notre engagement à l'égard de la plus belle valeur du pays. Ce serait aussi une belle occasion de montrer que le Canada est le meilleur pays du monde où l'on puisse vivre.

Je demande à mes collègues d'appuyer le projet de loi S-219 afin que le 30 avril devienne la Journée du Parcours vers la liberté dans notre merveilleux pays.

[Français]

**Mme Anne Minh-Thu Quach (Beauharnois—Salaberry, NPD):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'en face de ce discours très humain.

Je voudrais poser une seule question pour qu'on puisse vraiment parler de réconciliation et de voie vers la démocratie et la liberté d'expression. J'aimerais savoir si le député militerait pour que son gouvernement offre la possibilité à tous les Vietnamiens de donner leur opinion en comité.

On sait que, au comité sénatorial, seulement les témoignages en faveur du projet de loi ont été entendus. J'espère donc que, en comité parlementaire, afin d'avoir un réel dialogue ouvert et franc, afin de pouvoir enfin parler de réconciliation et afin de pouvoir de l'avant, vers le respect des droits de la personne, on pourra entendre toutes les opinions des Vietnamiens de tous horizons.

[Traduction]

**M. Mark Adler:** Monsieur le Président, ce projet de loi ne porte pas sur la réconciliation. Il vise avant tout à commémorer un moment

historique. Il vient aussi mettre en lumière ce qui nous caractérise et célébrer l'esprit canadien et ces valeurs canadiennes que sont la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit. Notre présence à la Chambre illustre toutes ces valeurs. C'est grâce à ces valeurs que nous débattons aujourd'hui du projet de loi dont la Chambre est saisie.

Je sais à quoi le député fait allusion. Un représentant — je crois qu'il s'agissait de l'ambassadeur du Vietnam — a soumis au comité sénatorial une lettre dans laquelle le régime communiste vietnamien commente la Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté; je crois qu'il s'y oppose vigoureusement. Le représentant a soumis ses observations par écrit. Malheureusement, elles n'étaient pas en français et nous n'avons pas pu obtenir une traduction à temps pour la déposer.

Il s'agit d'un projet de loi important. J'espère vraiment que tous les députés l'adopteront, guidés par nos merveilleuses valeurs canadiennes.

• (1730)

**M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, ma question fait suite à l'échange précédent au sujet de l'ambassadeur du Vietnam. Je crois que la Chambre acceptera que ce projet de loi soit renvoyé au comité. Je pense donc aux personnes intéressées, qui voudraient peut-être témoigner devant le comité. Le député peut-il nous assurer que les divers points de vue seront représentés équitablement lors de l'examen en comité et que tous ceux qui souhaitent y participer pourront le faire?

**M. Mark Adler:** Monsieur le Président, à la vue du compte rendu du débat au Sénat, je constate que quatre sénateurs libéraux ont voté contre le projet de loi et que 14 autres se sont abstenus. Le désir des libéraux d'entendre le point de vue des communistes du gouvernement du Vietnam me laisse perplexe, puisqu'ils ont déjà décidé de ne pas appuyer ce projet de loi. Je ne devrais peut-être pas m'en étonner. Je pense que même les députés du NPD seraient surpris de voir que les libéraux veulent entendre ce point de vue.

Je serais consterné si le NPD était contre un tel projet de loi, qui célèbre les grandes valeurs canadiennes que sont la liberté et la démocratie et qui rappelle aussi l'aide apportée par des Canadiens à des gens qui en avaient besoin. Grâce à la générosité de ces Canadiens et à l'esprit canadien de défense des valeurs canadiennes, de nombreux réfugiés sont venus au Canada pour y vivre une vie merveilleuse. Notre pays a grandement bénéficié de leur présence.

[Français]

**Mme Anne Minh-Thu Quach (Beauharnois—Salaberry, NPD):** Monsieur le Président, je suis très heureuse de me lever à la Chambre aujourd'hui pour parler de ce très important projet de loi S-219, qui a été déposé au Sénat et qui vise à instituer une journée de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada.

On oublie parfois ce que cela représente vraiment d'être ici, une société démocratique où les citoyens peuvent choisir leurs députés, où les citoyens et les élus peuvent exercer en toute sécurité leur droit à la liberté d'expression. La majorité de la population de la planète ne peut pas exercer ce droit aussi fondamental.

Si je peux me lever aujourd'hui en tant que députée et prendre la parole à la Chambre des communes, c'est parce que mes parents ont dû fuir le Vietnam et ont pu trouver refuge ici au Canada, fonder une famille, vivre en paix, travailler et subvenir à nos besoins.

*Initiatives parlementaires*

Moi, Anne Minh-Thu Quach, je suis née et j'ai grandi au Canada, et c'est grâce au courage de mes parents et à l'accueil de notre pays que je peux aujourd'hui participer à la vie démocratique du Canada.

J'aimerais prendre quelques instants pour raconter comment mes parents ont fui le Vietnam et sont arrivés au Canada. En 1979, après la guerre du Vietnam, mes parents ont décidé de fuir leur pays à cause d'éprouvantes conditions de vie imposées par le nouveau régime politique, dans l'espoir de trouver ailleurs une meilleure qualité de vie. Ils n'en pouvaient plus de subir les contraintes, les violences et les injustices de l'après-guerre.

Ils ont donc saisi la première occasion pour se sauver en pleine nuit, en cachette, avec mes deux frères, âgés alors de un an et de trois ans. Ils se sont dirigés vers un port et ont payé les passeurs avec leurs dernières richesses, celles qu'ils avaient portées sur eux. Ils ont embarqué sur un bateau en direction de la destination indiquée par la boussole, c'est-à-dire n'importe où, là où le capitaine les mènerait, sans savoir si ce dernier les mènerait à bon port.

Finalement, ils ont vécu dans un camp de réfugiés en Indonésie pendant 18 mois, avant que la Croix-Rouge vienne les chercher. Ensuite, ils sont arrivés au Canada. Ils n'avaient pas de pièces d'identité, de biens ou de richesse. Il leur restait seulement leur vie et celle de mes frères. Le Canada leur a fourni des papiers et les a acceptés comme réfugiés de façon très généreuse.

**Une voix:** Bravo!

**Mme Anne Minh-Thu Quach:** Oui, certainement.

À leur arrivée au Canada, mes parents ont dû tout apprendre: à survivre à l'hiver, à parler français, à conduire, à chercher du travail, à cuisiner des aliments d'ici, bref, à vivre dans leur nouveau pays.

C'est grâce à des personnes comme le capitaine Pierre Pellerin, Ginette Malenfant, Nicole Leduc et Estelle, qui est maintenant décédée, qui ont accueilli mes parents, mais aussi grâce à d'autres personnes comme Fred et Bonnie Cappuccino et plusieurs Canadiens qui ont ouvert leurs portes à ma famille et qui ont accueilli des milliers de Vietnamiens comme s'ils étaient les leurs. À partir de ce moment-là, plusieurs Vietnamiens ont pu commencer à s'intégrer et à contribuer à la vie canadienne. Mille mercis de la part de tous les Vietnamiens!

Toutefois, comme plus de 1,5 millions de personnes, mes parents étaient des réfugiés de la mer. Le Canada a accueilli 137 000 réfugiés vietnamiens à l'époque. Le gouvernement canadien a aussi créé un programme de parrainage privé qui permettait aux organismes ou aux citoyens canadiens d'accueillir des familles vietnamiennes et de les prendre en charge pendant un an. Pour chaque personne parrainée, le gouvernement canadien acceptait un autre réfugié. C'est tout un mouvement de solidarité qui s'est enclenché.

Au coin des rues Preston et Sommerset, ici à Ottawa, on peut voir un monument en hommage aux réfugiés de la mer. La mairesse d'Ottawa à l'époque, Mme Dewar, la mère de notre collègue le député d'Ottawa-Centre, a déployé beaucoup d'efforts pour accueillir des milliers de Vietnamiens réfugiés, tellement que le quartier chinois ici à Ottawa est surtout un quartier vietnamien où on y sert la fameuse soupe pho, qui nous réchauffe et nous reconforte, surtout par une journée froide comme aujourd'hui.

La guerre du Vietnam est le résultat de 50 ans de guerre froide qui a divisé le monde en deux. Au nom des idéologies, des pays sont entrés en conflit, des familles ont été séparées, des femmes et des hommes ont été assassinés. Aujourd'hui, nous ne vivons plus dans ce monde bipolaire où chacun tente d'imposer sa vérité. Il est temps d'amorcer un véritable dialogue.

Tout à l'heure, je parlais d'ouverture et de dialogue, parce qu'on en a vraiment besoin. La communauté vietnamienne, ici même au Canada et partout dans le monde, est divisée en raison de divergences économiques, politiques et religieuses.

• (1735)

Il faut créer une table ronde où tout le monde peut avoir le droit de s'exprimer. C'est comme cela qu'on va avancer et faire en sorte que les choses vont changer.

Je pense que le projet de loi S-219 est une occasion parfaite pour établir ce dialogue étant donné qu'il ajoute un aspect positif aux commémorations habituelles en mettant l'accent sur l'accueil du Canada envers les réfugiés.

Par respect pour nos réfugiés et par reconnaissance aussi envers les Canadiens qui ont ouvert leurs bras aux Vietnamiens réfugiés à partir de 1975, je crois qu'il serait sage de permettre à tout le moins une étude en bonne et due forme et ouverte de ce projet de loi en comité parlementaire. C'est à nous, les enfants des réfugiés, des exilés et des immigrés de même qu'à tous les autres Canadiens qui sont ouverts et qui ont envie de ce dialogue de permettre de lancer les discussions et les échanges sur les commémorations vietnamiennes.

J'ai eu la chance d'aller au Vietnam pour voir ma famille et pour connaître le pays de mes ancêtres. C'est un pays magnifique où les gens sont accueillants et exceptionnels. Il y a encore beaucoup de membres de ma famille qui y vivent, et je désire que ceux-ci et tous les Vietnamiens qui vivent encore au Vietnam puissent avoir les mêmes opportunités que moi, qu'ils puissent vivre en paix et en sécurité et qu'ils puissent jouir de la démocratie et des droits fondamentaux et universels comme je peux en jouir.

Ce n'est malheureusement pas encore la réalité pour tout le monde au Vietnam. Le Vietnam a signé sept conventions internationales des droits humains ou en fait partie. Il est membre du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Les droits humains sont inscrits dans la Constitution du pays. Pourtant, des avocats, des journalistes, des blogueurs et des citoyens continuent d'être arrêtés, jugés et emprisonnés simplement parce qu'ils expriment leur opinion.

Aujourd'hui, il ne faut pas avoir peur de dire la vérité. Chaque être humain a droit à la vie, à la liberté et à l'égalité des chances. Je tends donc la main à tous les Vietnamiens, et également à tous les Canadiens, qui veulent entamer ce dialogue avec moi et avec les parlementaires.

Le projet de loi S-219 nous donne cette opportunité d'échange parce que les plaies ne sont pas encore toutes pansées. On doit saisir l'occasion d'asseoir autour d'une même table, comme je l'ai dit, les Vietnamiens de tous les horizons pour que le processus de dialogue et de guérison s'enclenche et pour qu'on puisse enfin regarder vers l'avant.

Effectivement, comme le député d'en face l'a dit, l'ambassadeur du Vietnam n'a pas pu être entendu. J'ai reçu beaucoup de courriels d'autres Vietnamiens qui vivent au Canada, qui ont envie de participer à ce débat et qui n'ont pas pu participer à celui qui s'est tenu au Sénat.

### Initiatives parlementaires

Ce projet de loi doit suivre son cours comme processus législatif au Parlement canadien et je souhaite qu'il soit analysé en comité et que tous les points de vue soient pris en considération dans son analyse. Malheureusement, comme on l'a dit, le comité n'a pas entendu tous les témoins, mais je pense que la Chambre à laquelle on a été élu, la Chambre des députés, peut faire mieux et peut faire entendre tout le monde à la deuxième étape. Non seulement elle le peut, je pense qu'elle le doit.

Pour montrer nos valeurs d'ouverture, de démocratie, d'empathie et de générosité comme on l'a déjà fait, on devrait permettre que le débat puisse continuer. Qu'il n'y ait pas de doute à ce sujet, je pose des questions parce que je pense qu'on peut améliorer le processus. En effet, je suis d'accord et c'est très important que ce débat puisse continuer.

Sur une note un peu plus positive, comme le jour de l'An asiatique, le jour de l'An lunaire, aura lieu le 18 février prochain, je souhaite à tout le monde un bon Têt. C'est ce qu'on appelle le jour de l'An vietnamien. À tous les Vietnamiens de partout au Canada et d'ailleurs,

[La députée s'exprime en vietnamien ainsi qu'il suit:]

*Chuc mung nam moi!*

● (1740)

[Traduction]

**M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie la députée précédente pour son intervention.

Elle a très bien réussi à exprimer une réalité que l'on peut observer un peu partout au pays, celle des familles qui ont obtenu l'asile au Canada et qui y ont bien réussi leur intégration. Je suis certain que ses parents et sa communauté sont très fiers du discours qu'elle vient de prononcer.

En ce qui concerne les propos du député qui a présenté le projet de loi S-219 aux Communes, je dois dire que sa façon de répondre à la question me déçoit.

Il serait bon que le projet de loi S-219 soit renvoyé à un comité. Je suis pour le renvoi du projet de loi S-219 à un comité. Je n'ai pas aimé que le député insinue que le Parti libéral serait contre le renvoi du projet de loi S-219 à un comité. L'étude de ce projet de loi par un comité serait très utile.

À l'instar de la députée précédente, j'ai signalé l'importance des audiences du comité parce que c'est une question qui a été soulevée. Je pense que ce serait approprié et j'étais plutôt déçu d'entendre le député laisser entendre que j'étais contre le projet de loi lui-même.

J'appuie le projet de loi pour plusieurs raisons, que j'aimerais préciser. Cependant, avant de le faire, je tiens à dire que, l'été dernier, j'ai voyagé au Vietnam. J'ai eu l'occasion de visiter des pays en Asie, et j'ai beaucoup aimé mon expérience.

J'ai fait ce voyage avec ma fille. Elle était heureuse de voir de nombreux scooters là-bas, car elle aime les motocyclettes. Si un jour les députés visitent des régions densément peuplées, cela leur donnera une bonne idée de la façon dont autant de gens arrivent à se déplacer dans des espaces très restreints.

J'ai beaucoup aimé les marchés et mes interactions avec les gens. J'ai pu visiter de petites et moyennes entreprises. Il y avait, par exemple, un magasin de bougies qui apprenait à des personnes handicapées à fabriquer des bougies en cire d'abeille réellement uniques. Il y avait aussi des usines de fabrication de taille plus importante, dont une spécialisée dans les emballages. Le Vietnam est un beau pays.

Je pourrais peut-être parler de quelques messages clés sur lesquels je crois que nous aimerions mettre l'accent.

L'objet principal du projet de loi est d'instituer une journée qui reconnaîtra le voyage effectué par les réfugiés de la mer vietnamiens, la lutte qu'ils ont menée, les sacrifices qu'ils ont consentis et la façon dont ils ont survécu, tout en commémorant l'importance historique de leur périple vers le Canada.

Une telle journée servirait à sensibiliser la population et à l'amener à mieux comprendre le sort des réfugiés partout dans le monde et ce que cela signifie que d'avoir ce statut.

Il ne faut pas oublier qu'à leur arrivée la majorité des réfugiés étaient incapables de s'exprimer en anglais ou en français. N'oublions pas non plus que le Canada connaissait alors des difficultés économiques, ce qui a compliqué les choses pour bon nombre de ces réfugiés à leur arrivée ici.

La Journée du Parcours vers la liberté serait aussi l'occasion de féliciter les familles canadiennes, les organismes de bienfaisance, les groupes religieux et les organisations non gouvernementales qui, entre 1979 et 1980, ont parrainé environ 34 000 réfugiés vietnamiens pour les faire venir au Canada et les aider à se réinstaller et à s'intégrer.

En outre, ce serait le moment de souligner le fait que des Canadiens d'origine vietnamienne contribuent à tous les aspects de la vie et de la société canadiennes, que ce soit dans les domaines de la médecine, de l'ingénierie, des affaires, des sciences, du droit, de l'enseignement universitaire, des arts, des médias, de la société civile, du service communautaire et, comme nous pouvons le constater, de la politique.

● (1745)

Dans tous ces domaines, et bien d'autres, la communauté vietnamienne a rendu service à l'ensemble de la société canadienne, qui en retour l'a prise en affection et l'a accueillie au sein de sa mosaïque multiculturelle.

Lorsque j'ai été élu pour la première fois, j'ai servi à titre de porte-parole en matière de multiculturalisme au Manitoba. Ce fut une expérience des plus enrichissantes. J'ai eu le privilège, entre autres, de visiter ce qu'on surnomme le « centre Saïgon », dans Winnipeg-Centre. Il s'agit d'un complexe résidentiel. Ba Tran, un Vietnamien qui vit là-bas et avec qui j'ai tissé des liens très proches au fil des ans, a fait un travail extraordinaire pour éduquer des gens comme moi au sujet des événements au Vietnam. À Winnipeg, nous sommes aussi très fiers du fait que, de nos jours, dans presque tous les grands centres et toutes les régions du pays, notre héritage s'est enrichi grâce aux contributions des Vietnamiens au cours des dernières décennies.

Je me rappelle qu'il y a un monument érigé à un coin de rue du centre Saïgon — qui est un magnifique complexe résidentiel. Un député a mentionné un monument ici, à Ottawa. Il y en a un aussi en face de l'Université de Winnipeg, qui souligne ce chapitre important de l'histoire canadienne.

*Initiatives parlementaires*

Le chef de mon parti dit souvent que la diversité est la plus grande force du Canada. Cette diversité est la principale clé de notre avenir. Nous devons tirer une grande fierté de la façon dont notre nation relativement jeune s'est développée. J'ai déjà eu l'occasion de parler de Folklorama, un événement qui attire les Winnipegois et des gens de partout dans le monde. Depuis 35 ans, la communauté vietnamienne y contribue directement, notamment en créant divers pavillons et en faisant connaître sa culture et son patrimoine.

J'ai développé un goût pour cette culture depuis ma première élection, en 1988. Pendant les 20 premières années de ma vie politique, ma voiture passait tous les jours à côté du Saigon Manor, un magnifique complexe immobilier de huit étages. Cette expérience a enrichi ma vie.

Il y a d'autres aspects dont je tiens à parler brièvement. Il est important de souligner que la désignation de la Journée du Parcours vers la liberté vise à commémorer un jour important dans l'histoire collective des communautés vietnamiennes du monde entier. Il s'agit de commémorer la chute de Saïgon, survenue le 30 avril 1975 après l'invasion du Sud-Vietnam par le Nord-Vietnam, l'établissement du gouvernement de la République socialiste du Vietnam, et l'exode massif des millions de Vietnamiens qui ont quitté leur patrie.

La vaste majorité des migrants vietnamiens sont venus au Canada à titre de réfugiés le 1<sup>er</sup> janvier 1975. Quelque 1 500 personnes de descendance vietnamienne vivaient déjà au Canada, principalement au Québec. Après la crise des réfugiés de la mer, qui s'est déroulée entre 1979 et 1982, quelque 69 000 personnes sont entrées au Canada. Cette communauté extraordinaire a fini par s'implanter dans toutes les régions du pays et a enrichi la vie de tous les Canadiens. J'ai hâte que le projet de loi soit renvoyé à un comité.

• (1750)

**M. Bob Dechert (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, PCC):** Monsieur le Président, je suis très honoré de parler aujourd'hui en faveur du projet de loi S-219. Je veux surtout remercier le sénateur Thanh Hai Ngo, premier Canadien d'origine vietnamienne à être nommé au Sénat, sur la recommandation de notre gouvernement. Il représente très bien la communauté vietnamienne de tout le Canada.

J'aimerais également remercier mon collègue, le député d'York-Centre, de parrainer ce projet de loi à la Chambre des communes et pour l'éloquent discours qu'il a livré il y a quelques minutes. C'est quelqu'un qui, en raison de son histoire familiale, est sensible à la douleur, à l'adversité et aux efforts que représente le fait de s'expatrier pour venir au Canada. Il a mentionné son père, qui a survécu à l'Holocauste et a été une victime du Dr Mengele. Il y a un peu plus d'une semaine, lors du 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération des prisonniers du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau, il a parlé des difficultés qu'a vécues son père là-bas et de son voyage pour venir au Canada.

Je crois que le projet de loi raconte l'histoire de la communauté vietnamienne du Canada ainsi que les difficultés qu'elle a dû surmonter pour venir s'établir au Canada. Ce récit s'est répété maintes fois dans l'histoire du Canada. Il fait maintenant partie de notre histoire et il nous représente tous. Pour pouvoir s'installer ici, de nombreux Canadiens ont quitté des endroits déchirés par la guerre. Ils ont survécu à de terribles épreuves et à l'oppression. Ils ont dû vivre dans des conditions très difficiles et se battre pour enfin arriver dans notre pays. Ils ont trouvé un refuge, et surtout, ils ont trouvé la liberté ici, au Canada.

Nous aimons tous beaucoup ce pays. Tous les Canadiens, peu importe leurs origines, devraient se renseigner sur ces histoires et

essayer de comprendre de quelle façon elles ont contribué à façonner notre beau pays.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole pour appuyer ce projet de loi très important. Comme je l'ai dit, celui-ci permet de rendre hommage à ceux qui ont perdu la vie et de ne jamais oublier la souffrance vécue lors de l'exode du peuple vietnamien, qui s'est produit à la fin de la guerre du Vietnam, le 30 avril 1975. Ce jour-là, la ville de Saïgon est tombée aux mains des forces communistes. Cette guerre, comme nous le savons, a fait rage pendant bien plus de 10 ans. Ce fut une guerre sanglante et violente, qui a brisé des vies et tué de nombreux innocents.

Il s'agit d'un triste anniversaire, mais nous avons le devoir de le commémorer. Nous devons nous souvenir de ces événements qui ont marqué l'histoire et de la façon dont ils ont touché les gens partout dans le monde, et plus particulièrement au Canada.

Le Canada a aidé des dizaines de milliers de réfugiés après la chute de Saïgon. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, plus de 1,5 million de Vietnamiens avaient alors été contraints de fuir leur terre natale à cause de la dégradation de leurs conditions de vie et — il faut le souligner — de nombreuses violations des droits de la personne.

Pendant la catastrophe humanitaire qui a suivi, les Canadiens se sont mobilisés pour leur prêter assistance de toutes les manières possibles. En juillet 1979 — moment crucial —, le gouvernement conservateur, dirigé alors par le premier ministre Joe Clark et son Cabinet, a répondu à la détresse de ces Vietnamiens en acceptant d'accueillir 50 000 réfugiés du Vietnam au cours de l'année suivante, à la recommandation du ministre de l'Immigration d'alors, l'honorable Ron Atkey. Il s'agissait d'un nombre considérable de réfugiés à accueillir en une année. L'honorable Ron Atkey est un ami intime que je connais depuis plus de 30 ans. C'est un excellent avocat qui vit actuellement dans la région de Toronto. Il incarne ce qu'il y avait de meilleur dans le gouvernement de l'époque.

En tout et pour tout, nous avons accueilli plus de 60 000 réfugiés de la mer, qui se sont bâti une nouvelle vie dans notre merveilleux pays. On estime que 34 000 réfugiés ont alors été parrainés par des familles canadiennes, des organismes de bienfaisance, des groupes religieux et des organismes non gouvernementaux. Les 26 000 autres ont bénéficié de l'aide directe de l'État canadien.

Partout au Canada, des groupes religieux et d'autres organisations communautaires ont parrainé des familles afin qu'elles puissent venir au Canada. Je sais qu'un grand nombre de familles se sont installées dans la ville où j'habite maintenant, Mississauga, et dans la ville où j'ai grandi, Hamilton. À l'école secondaire et à l'université, j'ai côtoyé des jeunes qui étaient arrivés au pays avec leur famille. J'ai pu voir dans leur visage la douleur qu'ils éprouvaient d'avoir dû quitter leur pays pour venir s'établir au Canada.

La députée d'en face a parlé du choc qu'ont dû avoir ces gens lorsqu'ils sont passés d'un pays tropical comme le Vietnam à un pays aussi froid que le nôtre. Soyons réalistes: c'est le début du mois de février à Ottawa, et quiconque a mis le nez dehors aujourd'hui sait à quel point il fait froid. Quel choc ce fut certainement pour ces gens qui avaient déjà dû surmonter beaucoup d'épreuves au cours de leur vie.

*Initiatives parlementaires*

● (1755)

Il s'agissait d'un exemple sans précédent de la compassion des Canadiens envers une multitude de gens dans le besoin. Plus d'un quart de million de réfugiés vietnamiens ont perdu la vie en mer pendant cet exode. En effet, 250 000 personnes sont décédées pendant le voyage. Il fallait vraiment que leur situation soit sans espoir dans leur pays pour que ces gens prennent le risque énorme d'emprunter le parcours vers la liberté. Certains sont tombés malades, tandis que d'autres se sont noyés ou ont été victimes de pirates, été enlevés ou fait l'objet d'autres formes de violence.

L'arrivée de réfugiés vietnamiens au Canada et leur adaptation à une nouvelle vie sur une terre étrangère illustrent à merveille comment les Canadiens ont su réagir à une catastrophe mondiale. Un grand nombre de secteurs, de collectivités et de gouvernements ont pris part à la réponse bienveillante du Canada. De nombreuses familles canadiennes ont accueilli chez elles des réfugiés et les ont aidés à trouver du travail ou à s'inscrire à l'école. On considère que c'est un moment exemplaire de l'histoire du Canada en matière de protection humanitaire. En fait, cet événement figure au nombre des facteurs qui ont incité le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à décerner la distinction Nansen pour les réfugiés au peuple canadien en 1986. C'est la première et la seule fois que cette distinction a été remise à tout un pays.

Compte tenu du vif succès qu'il a remporté à cette époque, le Programme de parrainage privé de réfugiés est devenu un élément fondamental du Programme canadien de réinstallation des réfugiés.

Ceux qui ont le plus contribué à la réussite des réfugiés vietnamiens qui se sont installés au Canada, ce sont bien sûr les Vietnamiens eux-mêmes. Les Canadiens d'origine vietnamienne participent activement à la vie publique au Canada et se distinguent dans des domaines aussi variés que les affaires, la politique, les arts, les sports ou les humanitaires.

En voici quelques exemples. Kim Phuc, une survivante de la guerre du Vietnam connue dans le monde entier, a créé une fondation au Canada pour venir en aide aux enfants victimes de la guerre. Paul Nguyen, un Vietnamo-Canadien de deuxième génération dont les parents se sont réfugiés au Canada, a remporté en 2010 le Prix Paul Yuzyk pour le multiculturalisme. Kim Thúy, écrivaine de réputation internationale, a quant à elle reçu le Prix du gouverneur général pour son roman où elle relate l'histoire de son arrivée comme réfugiée. Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux Canadiens d'ascendance vietnamienne qui ont raconté leur histoire et contribué à enrichir notre pays.

Aux quatre coins du monde, la diaspora vietnamienne surnomme déjà le 30 avril le jour de l'Avril noir. Le fait pour le Canada de consacrer ce jour à sa population d'origine vietnamienne serait un moyen de témoigner notre appui à une communauté qui s'est épanouie dans ce pays, sur les plans aussi bien économique que culturel et social. Le projet de loi S-219 propose de faire du 30 avril la Journée du Parcours vers la liberté, de façon à souligner au Canada les sacrifices consentis par les Vietnamiens au cours d'une période très sombre de l'histoire mondiale.

Dimanche dernier, le 1<sup>er</sup> février, j'ai assisté à la célébration annuelle du Festival du Têt à l'International Centre de Mississauga, près de l'aéroport de Toronto. Le premier ministre, le sénateur Ngo et de nombreux dignitaires se sont adressés aux 15 000 personnes présentes. C'était probablement la huitième année où j'avais l'occasion de me joindre aux Vietnamiens pour célébrer le Têt.

De nombreux discours ont été prononcés au sujet du projet de loi S-219. J'ai été tout simplement stupéfié de constater l'appui

massif dont bénéficie le projet de loi auprès de la communauté vietnamienne de Toronto. Les gens savent qu'il raconte leur histoire.

Je veux aussi parler de l'organisme Tribute to Liberty, qui est en train d'ériger un monument à la mémoire des victimes du communisme pas très loin de la Cité parlementaire, près de la Cour suprême. Le gouvernement a fait don de 1,5 million de dollars pour ce projet. J'invite tous les Canadiens à visiter le site Web de l'organisme, [www.tributetoliberty.ca](http://www.tributetoliberty.ca), et à faire un don. Les Canadiens d'origine vietnamienne seront largement représentés sur ce monument. Ils évoquent les centaines de milliers de Canadiens qui ont été des victimes du communisme et qui se sont débattus pour venir au Canada.

Pour toutes ces raisons, pour rendre hommage aux Canadiens d'origine vietnamienne — dont le nombre dépasse les 300 000 —, travailleurs acharnés qui contribuent à la prospérité et à la croissance du Canada, je veux encourager tous les députés à voter en faveur du projet de loi S-219.

● (1800)

[Français]

**Mme Lysane Blanchette-Lamothe (Pierrefonds—Dollard, NPD):** Monsieur le Président, je me lève avec plaisir à la Chambre pour parler du projet de loi qui est devant nous en ce moment.

D'abord, sans vouloir reprendre les propos qui ont été dits jusqu'à maintenant dans le cadre de ce débat, je veux quand même souligner que je suis fière qu'on puisse parler aujourd'hui de la contribution des Canadiens d'origine vietnamienne et que ce projet de loi nous donne l'occasion, une fois de plus, de les remercier de leur contribution à nos communautés partout au pays.

Dans la circonscription de Pierrefonds—Dollard, il y a une belle communauté canado-vietnamienne dynamique, qu'on ne voit pas nécessairement beaucoup, mais qui est quand même présente. De plus, elle est tellement intégrée dans toutes les fibres de la communauté qu'elle passe parfois inaperçue. Elle est pourtant bien présente et bien intégrée, tant dans les sphères sociale, économique et communautaire que récréative.

Bref, je ne pouvais parler de ce projet de loi sans les saluer. Je les remercie de faire partie de notre communauté et d'y apporter leur précieuse contribution.

Également, je profite de l'occasion pour dire que cette journée de commémoration est possible parce qu'à un certain moment, dans l'histoire du Canada, on a ouvert les portes et on a décidé, en tant que pays et que société, d'accueillir des gens qui cherchaient refuge à la suite d'une crise importante. À la suite d'une guerre, qui a causé plusieurs drames humains, le Canada a ouvert ses portes et a accueilli des gens, qui font maintenant partie intégrante du tissu social, économique et politique du Canada.

Si je le mentionne de cette façon, je ne peux le cacher, c'est qu'en tant que porte-parole en matière de citoyenneté et d'immigration pour le NPD, je dois dire que les choses ont changé au Canada depuis cette époque.

Prenons un simple chiffre. Après cette guerre survenue au Vietnam, environ 60 000 Vietnamiens ont été accueillis au Canada. Soixante mille personnes ont cherché refuge et l'ont trouvé, ici, dans notre pays.



*Initiatives parlementaires*

Je ne peux m'empêcher d'établir un parallèle entre la crise actuelle au Moyen-Orient, particulièrement en Syrie. Selon l'ONU, cette crise est sans précédent. Des centaines de milliers de personnes sont réfugiées soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du pays. Or le ministre nous dit que, jusqu'à maintenant, seulement 1 300 réfugiés syriens ont été accueillis au Canada depuis le début de cette crise, malheureusement.

Cet engagement d'accueillir 1 300 réfugiés que le ministre a mis sur la table et qu'il a eu toute la misère du monde à respecter dans les délais est un peu honteux quand on le compare à l'ouverture dont on a fait preuve, il y a environ 30 ans, alors qu'on a accueilli 60 000 personnes qui fuyaient des situations difficiles dans leur pays d'origine. Je pense que les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Allons un peu plus loin en examinant les mesures implantées au cours des dernières années qui font qu'on voit tant de changements dans la façon dont on accueille les gens qui cherchent refuge.

Par exemple, on peut parler des modifications au Programme fédéral de santé intérimaire, un programme fédéral qui offrait les soins de base aux demandeurs d'asile dans ce pays. À cause des changements que les conservateurs ont apportés, nous sommes maintenant amenés à refuser des soins des bases à des gens vivant ici, en sol canadien, comme à des femmes enceintes ou à des enfants, qui n'ont pas les médicaments dont ils ont besoin pour vivre en sécurité à l'intérieur de ces frontières.

Je peux aussi parler des changements qu'on a apportés en fonction du mode d'arrivée des demandeurs d'asile. Par exemple, actuellement, un groupe de personnes qui arriveraient par bateau, ayant fui une situation de crise dans leur pays et cherchant l'asile au Canada, seraient automatiquement incarcérées et pourraient très facilement être renvoyées, simplement parce qu'elles sont arrivées par bateau.

• (1805)

C'est comme si, lorsqu'on fuit une situation de crise, on choisit sur le volet la façon dont on va le faire et le moment. Ce sont souvent des gens qui, pour la plupart, sont des victimes ou des gens qui cherchent à offrir un meilleur avenir à leurs enfants et même à leur sauver la vie.

Finalement, je vais aussi parler de la liste des pays d'origine. Le simple fait qu'un demandeur d'asile au Canada provienne d'un pays sur la liste des pays d'origine, qui sont pour la plupart des pays reconnus comme stables et démocratiques, ferait en sorte qu'il aurait beaucoup moins de chances d'être accepté. En outre, ce dernier n'aurait pas la même possibilité de faire une demande d'appel. Cela pose des problèmes quand on sait que dans des pays qui sont sur cette liste, il y a sans aucun doute des discriminations par rapport à l'orientation sexuelle des gens, par exemple, ou même par rapport à leur origine culturelle et ethnique. On peut penser aux Roms, une population qui fait face à une déportation à la hausse depuis que les conservateurs ont modifié les procédures et qu'ils ont ajouté leur pays d'origine à la liste. Bref, les personnes d'origine rom font face à de la discrimination et à des dangers dans leur pays d'origine. Parce que ces personnes viennent de certains pays, elles n'ont pas la chance d'être entendues et n'ont pas le temps de rassembler tous les documents nécessaires pour présenter une demande, au même titre qu'une personne venant d'un autre pays.

Je n'ai mentionné que deux ou trois mesures qui ont été changées au cours des dernières années sous les conservateurs. Ces mesures font en sorte qu'aujourd'hui on n'accueille pas 60 000 personnes parce qu'elles font face à une crise ou à une guerre dans leur pays d'origine. On fonctionne plutôt par engagement pour une centaine de personnes ou mille personnes, alors que les besoins mondiaux sont

beaucoup plus grands. Le Canada a prouvé que le fait d'accueillir un grand nombre de personnes en raison d'une crise internationale ne mène pas nécessairement à un drame ou à une situation de crise interne pour notre pays. Au contraire, l'occasion est propice pour rappeler que ces 60 000 Vietnamiens qui sont arrivés après la guerre ont été accueillis par le Canada. Ils se sont bien intégrés et ils sont des Canadiens à part entière. Ils nous prouvent que les Canadiens sont capables d'accueillir des gens et qu'ensemble on peut bâtir un meilleur pays. Sans ces personnes d'origine sud-asiatique, le Canada ne serait pas le pays qu'on connaît aujourd'hui. On peut être fiers d'avoir accueilli tous ces gens.

Il faut se rappeler qu'à cette époque, les Nations Unies avaient reconnu le rôle impressionnant du Canada en ce qui avait trait à l'accueil des réfugiés. Parfois, nous aimerions bien revenir en arrière, redorer notre blason et nous dire que nous sommes encore les Canadiens que nous avons été, que nous sommes encore le pays que nous avons été et que nous voulons accueillir des gens et faire notre part lorsqu'il y a des moments de crise, et que la communauté internationale se tourne vers le Canada pour savoir, comme à l'époque où il était un leader, quel sera son rôle.

Je vais conclure sur une note positive en rappelant que nous parlons précisément des Vietnamiens-Canadiens aujourd'hui et de leur contribution. Je veux leur lever mon chapeau, non seulement pour leur contribution mais aussi pour les défis qu'ils ont dû surmonter et qu'ils ont surmontés avec brio. Tout demandeur d'asile qui arrive en ces terres canadiennes fait face à des défis. Personne ne choisit d'être un réfugié. Quand il faut quitter, parfois en vitesse, des gens qu'on aime, des lieux qu'on aime, une culture, un pays et un climat qu'on aime, c'est un défi que j'ai peine à imaginer mais que je comprends tout de même. De voir tout le succès et la réussite de ces gens aujourd'hui, m'incite, oui, à féliciter les Canadiens en général d'avoir ouvert leurs bras, d'avoir contribué par des programmes sociaux, par exemple, ou par leur ouverture d'esprit et d'avoir accueilli ces gens. Franchement, je pense qu'à la Chambre, de façon unanime, nous levons notre chapeau à tous les réfugiés, dont les réfugiés vietnamiens qui sont arrivés il y a 30 ans, et les félicitons d'avoir surmonté les défis et de faire partie de la grande famille canadienne.

• (1810)

[Traduction]

**L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC):** Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole pendant les dernières minutes du débat sur le projet de loi S-219, Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté.

J'ai passé beaucoup de temps au Vietnam dans ma vie professionnelle antérieure, lorsque j'étais journaliste. J'y suis allé pendant les années 1960, 1970, 1980 et même 1990. J'ai même eu le douteux privilège de me trouver à Saigon le 30 avril 1975, une bien triste journée. J'ai alors été extirpé du camp des États-Unis, en compagnie des derniers Américains qui s'y trouvaient encore, de ressortissants d'autres pays et de plus de 7 000 ressortissants du Vietnam du Sud. J'ai observé avec beaucoup d'inquiétude la situation au cours des années sombres de rééducation qui ont suivi, jusqu'à la fin des années 1970 et par la suite, de même que le drame vécu par ceux qui ont été obligés de quitter leur pays à la recherche d'une vie meilleure.

*Motion d'ajournement*

Je tiens à rassurer mes collègues, la députée de Beauharnois—Salaberry et le député de Winnipeg-Nord, qui nous ont fait part de leurs inquiétudes: le projet de loi sera renvoyé au comité. Le comité entendra des témoins de tous les horizons, et je me réjouis à l'idée de rencontrer l'ambassadeur du Vietnam à l'étape de l'étude en comité.

Je dirais à l'ambassadeur du Vietnam que ce projet de loi ne constitue pas une condamnation du gouvernement actuel. Le Canada entretient des rapports étroits et cordiaux avec l'actuel gouvernement du Vietnam. Le projet de loi concerne plutôt une période particulièrement noire du Vietnam, et on y raconte le parcours vers la liberté de centaines de milliers de personnes. Au total, 60 000 d'entre elles sont venues au Canada. En fait, ce n'est pas grâce à la guerre que les Vietnamiens ont pu obtenir davantage de libertés, ce sont plutôt le capitalisme, la libre entreprise et la volonté du peuple d'améliorer son sort qui ont été des moteurs de changement.

Je tiens à dire en terminant que l'importance de la commémoration de la Journée du Parcours vers la liberté se décline en trois volets. On soulignerait ainsi les tragiques événements survenus à la suite de la chute de Saïgon et de l'exode des réfugiés vietnamiens. On saluerait en outre tous les Canadiens qui ont su se montrer à la hauteur, qui ont accueilli des réfugiés traumatisés et qui les ont aidés à s'adapter à une vie meilleure dans un pays inconnu. Enfin, on célébrerait la remarquable contribution des réfugiés vietnamiens à l'édification de notre merveilleux pays.

Nous avons pu le constater lors de la célébration du Têt qui a eu lieu il y a à peine une semaine à Toronto. Les députés se souviendront d'ailleurs que le premier ministre s'est alors adressé à une foule de 10 000 Canadiens d'origine vietnamienne qui ont exprimé leur reconnaissance.

Tous les Canadiens devraient connaître l'histoire des réfugiés vietnamiens qui ont été obligés de fuir leur terre natale. Ils devraient également savoir que des Canadiens des quatre coins du pays ont fourni de l'aide humanitaire à ces réfugiés et comprendre que la dynamique communauté vietnamienne du Canada incarne le triomphe contre l'adversité.

●(1815)

Le président suppléant (M. Barry Devolin): La période réservée à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulée. L'article retombe donc au bas de la liste de priorité du *Feuilleton*.

Le député de Thornhill disposera de six minutes lorsque la Chambre reprendra le débat sur cette question.

---

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 23 mars 2015

Cambodge. L'ambassadeur américain, M. Dean, avait alors entrepris les préparatifs entourant l'évacuation finale du personnel de l'ambassade, des citoyens américains et des ressortissants de pays tiers. Cette évacuation, qui a eu lieu le 12 avril, s'est avérée le prélude au génocide cambodgien, soit le meurtre brutal de plus de 2 millions de Cambodgiens, et à cinq années de noirceur dans ce pays d'Asie du Sud-Est.

Moins de trois semaines plus tard, l'ambassadeur des États-Unis à Saïgon, M. Martin, a décidé qu'il était temps pour les Américains de quitter le pays. Le 29 avril, la radio des forces armées a fait jouer *White Christmas* sur ses ondes, puis une voix a dit qu'il faisait 110 degrés à Saïgon et que la température continuait de monter. C'était le signal annonçant à tous les Américains, à tous les représentants de pays tiers et à tous les Vietnamiens qui avaient travaillé pour les États-Unis au cours des trois dernières décennies qu'il était temps de se rendre aux points d'évacuation et de quitter le pays.

J'étais journaliste à l'époque et je me trouvais dans la région. J'ai été évacué de Phnom Penh le 12 avril, en même temps que l'ambassadeur américain. Le 30 avril, j'ai aussi dû quitter Saïgon sur ordre de l'ambassade des États-Unis. De nombreuses images des vastes déplacements de foule sont restées gravées dans ma mémoire. Plus de 7 000 personnes ont été évacuées de Saïgon le 30 avril, en plus des 50 000 autres qui avaient été évacuées par avion dans les semaines précédentes. Toutefois, le pire était à venir. Le génocide cambodgien a fait plus de deux millions de morts. En outre, des millions de Vietnamiens ont fui le régime du Nord en quête d'une vie meilleure au Sud, en 1954, soit après que le pays ait été divisé au titre de la convention de Genève. Bon nombre de ces personnes n'avaient pas d'autre choix que de quitter le Vietnam. Comme elles n'avaient pas accès à un avion ou à un hélicoptère et n'avaient pas de contacts parmi les Américains qui quittaient le pays, elles ont utilisé tous les bateaux qu'elles ont pu trouver pour fuir le pays.

L'exode de plus d'un million et demi de personnes a commencé quand Saïgon est tombée, le 30 avril, et que les chars d'assaut des Vietnamiens du Nord ont pénétré de force l'enceinte du palais présidentiel de la ville, situé à quelques coins de rue seulement de l'ambassade américaine.

●(1105)

Ils sont partis et ont vogué sur la mer de Chine méridionale, en espérant que les pays voisins voudraient bien les accueillir. Malheureusement, de nombreux pays leur ont refusé l'asile, ce qui les a forcés à s'en aller encore plus loin de leur patrie et à trouver refuge au Royaume-Uni, en France, en Australie et aux États-Unis. Comme nous le savons, et comme il en est question dans la Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté, 60 000 réfugiés sont venus au Canada.

---

### INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

#### LOI SUR LA JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 5 février, de la motion portant que le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

**Le Président:** Le député de Thornhill a encore six minutes pour terminer ses observations.

**L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC):** Monsieur le Président, j'ai encore une fois l'honneur d'intervenir aujourd'hui pour exprimer mon appui ferme au projet de loi S-219, Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté. C'est une mesure législative importante qui nous arrive de l'autre endroit.

À l'approche du 40<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre du Vietnam, il convient aussi de réfléchir aux événements généraux qui se sont produits en Indochine il y a 40 ans ce mois-ci. À cette époque, une ombre inquiétante planait sur l'ensemble de la région, et le Congrès américain avait pris la décision déchirante de mettre un terme au financement des gouvernements du Cambodge et du Vietnam du Sud et de retirer de ces pays le soutien et les conseillers militaires américains.

En mars, à peine 30 jours avant la journée fatidique du 30 avril, les Khmers rouges avaient encerclé Phnom Penh, la capitale du

*Initiatives parlementaires*

Je suis fier de dire que des Canadiens de tous les horizons se sont montrés à la hauteur de la situation et ont offert toute l'aide qu'ils pouvaient aux réfugiés de la mer vietnamiens, qui étaient durement éprouvés. Ainsi, environ 34 000 réfugiés ont été parrainés par des familles, des églises, des synagogues et d'autres organismes communautaires du Canada, tandis que 26 000 réfugiés ont été admis au pays dans le cadre d'un programme de parrainage gouvernemental.

En 1986, le Canada a reçu la médaille Nansen, qui est l'équivalent du prix Nobel pour l'aide aux réfugiés. Cette médaille, qui est remise par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, vise à reconnaître les efforts remarquables déployés pour venir en aide aux réfugiés. C'est la seule et unique fois que la médaille Nansen a été présentée à l'ensemble de la population d'un pays.

En terminant, j'espère que mes collègues appuieront le projet de loi S-219 et Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté.

[Français]

**M. Hoang Mai (Brossard—La Prairie, NPD):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir et l'honneur de me lever aujourd'hui à la Chambre pour parler du projet de loi S-219.

Je vais appuyer le projet de loi en deuxième lecture pour qu'il soit étudié en comité. Toutefois, à la base, j'aimerais mentionner la raison pour laquelle je suis si fier de me lever aujourd'hui. En effet, ma collègue de Beauharnois—Salaberry et moi, nous sommes les deux seuls Vietnamiens d'origine élus à la Chambre des communes, élus au Parlement. Pour nous, il est très important se souvenir de ce que nos parents, nos familles et nos ancêtres ont vécu. Pouvoir en parler à la Chambre aujourd'hui est vraiment un privilège et un honneur. Cela démontre autant l'importance que nous accordons à nos origines, mais également l'ouverture du Canada et le fait que la population canadienne nous a ouvert les bras en nous élisant et en faisant de nous ses représentants.

C'est donc avec beaucoup de fierté et de gratitude que je me lève aujourd'hui.

Le projet de loi S-219 est très simple et comporte plusieurs aspects. Je vais le lire puisque je veux en parler. Il comporte trois articles.

Le premier article concerne le titre abrégé:

1. *Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté.*

Le deuxième article, qui représente le principal aspect du projet de loi, dit ce qui suit:

2. Le 30 avril est, dans tout le Canada, désigné comme « Journée du Parcours vers la liberté ».

Le troisième et dernier article dit simplement ceci:

3. Il est entendu que la Journée du Parcours vers la liberté n'est pas une fête légale ni un jour non juridique.

● (1110)

[Traduction]

Le projet de loi dont nous sommes saisis est très court et très simple. Comme je viens de le mentionner tout à l'heure, et je vais maintenant le répéter, le projet de loi comprend trois articles. Le principal article est le suivant:

- Le 30 avril est, dans tout le Canada, désigné comme « Journée du Parcours vers la liberté ».

Le projet de loi précise ensuite ceci:

- Il est entendu que la Journée du Parcours vers la liberté n'est pas une fête légale ni un jour non juridique.

[Français]

Pourquoi parlons-nous du 30 avril? Le 30 avril est une journée qui a différentes significations pour plusieurs qui ont dû quitter leur pays.

Par exemple, mes parents ont eu la chance d'être ici, au Canada, le 30 avril 1975. Ils sont venus ici, ils se sont rencontrés ici et ils se sont installés ici, et j'ai eu la chance de naître ici.

Cependant, plusieurs ont malheureusement dû quitter leur pays. Nous le savons tous, car des films et de nombreux reportages ont été faits sur la guerre du Vietnam, qui a marqué non seulement toute une génération de Vietnamiens, mais également le monde entier.

Tout le monde connaît la guerre du Vietnam. Tout le monde sait à quel point une guerre et ses ravages peuvent toucher la population et les générations à venir. Même aujourd'hui, encore une fois, si le développement du Vietnam est en retard, c'est parce que beaucoup de dégâts et de dommages ont été faits.

À mon avis, il est très important de se souvenir du 30 avril, car le 30 avril représente une journée de commémoration. Pour plusieurs au Canada, et même partout dans le monde, le 30 avril est une journée où les gens se rassemblent. À Montréal, par exemple, depuis que je suis élu, je m'y présente chaque fois, et c'est une façon pour moi de me souvenir de mes origines, de ma culture et des sacrifices qui ont été faits par de nombreux Vietnamiens.

J'invite les Canadiens à visionner le discours très émouvant que ma collègue de Beauharnois—Salaberry a fait, qui a parlé de son expérience personnelle et de l'expérience de ses parents. Je pense que cela a une signification importante pour plusieurs.

Pour certains aussi, cette journée signifie la fin de la guerre du Vietnam. Cela signifie que nous avons mis fin à une guerre dévastatrice qui a eu des répercussions énormes sur le pays. Pour d'autres, cette journée rappelle aussi que des gens ont dû quitter leur pays.

De plus, beaucoup de commémorations ont lieu aux environs du 30 avril par rapport aux *boat people*, et j'invite ceux qui n'ont pas encore vu de documentaire à ce sujet à le faire.

Cela nous démontre à quel point la guerre a eu un impact direct sur la population et les sacrifices que les gens ont dû faire pour quitter leur pays et essayer de trouver un avenir meilleur. Aujourd'hui, nous sentons et voyons les résultats. Les nouvelles générations, comme la mienne et les générations à venir, profitent du fait que les gens ont dû quitter leur pays et réapprendre à vivre dans une société qui leur était étrangère. Même si le Vietnam était une colonie française, plusieurs ne parlaient ni le français ni l'anglais. Venir au Canada exigeait qu'ils s'adaptent et s'intègrent.

En tant qu'élu, je suis très fier de pouvoir dire que je suis bien intégré à la société canadienne. La communauté est très fière des différents Vietnamiens qui ont su percer à tous les niveaux, par exemple dans le cadre d'un emploi comme celui de médecin; on généralise un peu. Nous avons également des écrivains, comme Kim Thúy, très reconnue au Québec et partout dans le monde. Un grand nombre de personnes ont contribué des choses très importantes.

*Initiatives parlementaires*

J'ai lu le projet de loi et il est très simple. Malheureusement, il n'apporte pas grand-chose de nouveau. Nous aurions pu profiter de cette occasion pour trouver des solutions à des problèmes actuels. J'y reviendrai plus tard, mais je veux mentionner qu'il y a eu un manque de consultation et de débat, et donc de transparence, dans le processus de l'autre Chambre. Ce que certaines personnes disaient a beaucoup été étudié, tandis que ce que d'autres disaient ne l'a pas été. J'espère que nous aurons une plus grande ouverture au comité de la Chambre des communes et que nous pourrions avoir un débat plus large, car il est important d'avoir ce débat.

Comme je l'ai expliqué, j'ai reçu quelque 300 courriels par rapport à ce projet de loi. C'est malheureusement un projet de loi qui divise, alors que le temps est venu de rassembler et d'unir la communauté. Le projet de loi est un peu critiqué de part et d'autre. Certains disent qu'il ne va pas assez loin et qu'il ne critique pas assez le gouvernement actuel. D'autres, surtout des personnes issues du milieu des affaires qui négocient avec le Vietnam, disent que ce n'est pas nécessairement une bonne façon de négocier, et qu'il y aura des répercussions néfastes lors de discussions avec le gouvernement du Vietnam. Comme il s'agit d'un projet de loi qui vient des conservateurs et de l'autre Chambre, c'est malheureux qu'on n'ait pas adopté une façon de faire qui rassemble la population, non seulement les Canadiens mais aussi les Vietnamiens du Canada et issus de tous les milieux, que ce soit les enfants des *boat people* ou même ceux qui ont dû quitter leur pays. Pourquoi ne pas avoir rassemblé tous ces gens?

Je suis fier de la position du NPD, car nous parlons des droits de l'homme. C'est le temps de le faire. Je déplore que le projet de loi ne soit pas assez rassembleur.

• (1115)

[Traduction]

Je regarde ce que la jeune génération a fait. Un de mes amis, Glenn Hoa, a créé l'organisme Generation's Legacy. L'année dernière, des milliers de dollars ont été recueillis pour la construction à Ottawa du musée des réfugiés vietnamiens de la mer. Cela a permis aux membres de la communauté d'appuyer un projet unificateur qui est fondé sur le patrimoine des Canadiens d'origine vietnamienne et des Vietnamiens qui sont venus dans notre pays. Cette initiative a permis de rassembler les différentes générations.

Malheureusement, nous ne croyons pas que ce projet de loi est rassembleur. Nous estimons qu'il divise plutôt les gens. Comme je l'ai dit, j'ai reçu des centaines de courriels sur le projet de loi, et les avis sont partagés à son sujet. Beaucoup de mesures doivent être prises pour aider les Vietnamiens. Je pense que nous aurions pu faire un meilleur travail.

[Français]

Puisque c'est le temps de négocier avec le Vietnam dans le cadre du Partenariat transpacifique, nous devons militer en faveur des droits de l'homme. Le gouvernement n'est malheureusement pas allé dans cette direction. Toutefois, je comprends que ce qui est important, c'est commémorer ce qui est arrivé aux gens qui ont dû quitter leur pays. C'est pour cela que je vais appuyer le projet de loi à cette étape.

L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.): Monsieur le Président, à titre de porte-parole libéral pour le patrimoine canadien, permettez que je communique à la Chambre quel sens je donne à mon appui au projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et

la fin de la guerre du Vietnam, Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté.

J'aimerais aussi expliquer pourquoi j'insiste auprès du gouvernement pour qu'il permette un examen exhaustif et approfondi de ce projet de loi au sein du comité parlementaire qui devra l'étudier. Il faudra que tous les points de vue puissent être exprimés librement, contrairement à ce qui s'est passé au Sénat.

Le projet de loi S-219 désignerait le 30 avril comme étant la Journée du parcours vers la liberté et commémorerait les réfugiés vietnamiens et leur exode au Canada. Cette journée ne serait ni une fête légale ni un jour de congé. Elle serait cependant l'occasion de célébrer cette chance extraordinaire que représente pour le Canada le fait d'avoir une communauté d'origine vietnamienne aussi dynamique. Comme le dit à chaque occasion le chef libéral et député de Papineau, le Canada est fort de sa diversité. Les Canadiens d'origine vietnamienne en offrent une vibrante expression.

Plusieurs de mes concitoyens d'origine vietnamienne m'ont dit qu'ils considéreraient cette journée de l'autre point de vue: l'occasion de remercier le Canada de les avoir accueillis à bras ouverts et de leur avoir donné une chance, la chance d'une nouvelle vie. On reconnaît bien là la générosité et la modestie vietnamiennes.

Si le Canada leur dit qu'il veut les célébrer pour tout ce qu'ils ont apporté, ils répondent qu'ils et elles veulent, au contraire, célébrer tout ce que le Canada leur a donné. Toutefois, après tout, il s'agit des deux faces de la même vérité. Le Canada doit beaucoup à sa communauté vietnamienne, laquelle veut remercier le Canada. Alors, fêtons ensemble.

• (1120)

[Traduction]

La nouvelle journée nationale proposée commémorerait un événement historique important. Le 1<sup>er</sup> janvier 1975, environ 1 500 personnes de descendance vietnamienne vivaient au Canada, principalement au Québec. Après la crise des réfugiés de la mer, qui s'est déroulée entre 1979 et 1982, quelque 59 000 réfugiés vietnamiens étaient établis au Canada. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Canada est le pays, après les États-Unis, qui a accueilli le plus grand nombre de réfugiés vietnamiens de 1975 à 1996.

En 1986, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a décerné aux Canadiens la médaille Nansen pour leur « contribution importante et soutenue à la cause des réfugiés ». C'est la première et la seule fois que cette distinction a été remise à l'ensemble de la population d'un pays.

[Français]

La Journée du parcours vers la liberté nous rappellera que le Canada a été une terre d'accueil pour des dizaines de milliers de réfugiés vietnamiens et que le Canada doit rester une terre d'accueil. La guerre du Vietnam a fait des millions de victimes et elle a été la scène d'atrocités inimaginables commises par tous les camps. N'y ayant pas participé, notre pays aurait pu ne pas se sentir concerné par le sort de ces victimes. D'ailleurs, soyons francs, des voix s'élevaient au Canada pour que nous ne nous occupions pas des séquelles et des contrecoups d'un conflit qui n'avait pas été le nôtre.

### Initiatives parlementaires

Toutefois, le Canada s'est souvenu que, sans être un belligérant, il avait pris une part active aux efforts de paix. Le Canada s'est souvenu que, à chaque fois qu'il s'est montré généreux, il en est ressorti plus fort. Le Canada a écouté son cœur et a accueilli non seulement les réfugiés du Vietnam, mais aussi ceux du Cambodge et du Laos, sauvant de nombreuses vies et transformant des rêves brisés en de nouveaux espoirs.

Il ne faut pas que cela soit oublié, ni les douleurs de l'exode, ni ceux qui y ont trouvé la mort, ni les horreurs sans nom vécues par les *boat people*, ces réfugiés de la mer, ni le dévouement des familles canadiennes, des communautés et des groupes religieux qui les ont accueillis, vêtus et logés, ni la clairvoyance des gouvernements canadiens de l'époque, ni les efforts d'adaptation des nouveaux arrivants, qui ont dû apprendre en quelques mois le français, l'anglais et de nouvelles coutumes, ni l'immense bénéfice que le Canada a tiré de l'apport de ces nouveaux arrivants, de leurs enfants et des générations qui ont suivi.

Voilà ce qu'il ne faut pas oublier. Voilà ce que nous pourrions célébrer tous ensemble, dans la concorde, en pensant non seulement aux sacrifices d'hier, mais aussi aux promesses de demain, aux perspectives que nous offre ce Canada plus fort, plus fort de sa communauté vietnamienne. Voilà le sens qu'à titre de porte-parole libéral en matière de patrimoine canadien je vais donner à cette commémoration. Voilà le sens de mon appui. Il n'y en a pas d'autres. L'objectif est de rassembler tout le monde, de n'exclure personne. L'objectif est aussi de renforcer le lien entre le Canada et le Vietnam, de raffermir toujours davantage les échanges commerciaux, culturels et scientifiques entre les deux pays. Au Vietnam, comme ailleurs dans le monde, le Canada doit favoriser la cause des droits de la personne et de la justice.

•(1125)

[Traduction]

Autrement dit, le Parti libéral voit dans ce projet de loi une occasion de reconnaître et de célébrer les contributions importantes des Canadiens d'origine vietnamienne à la diversité et au multiculturalisme de notre pays, ainsi qu'à tous les aspects de la vie et de la société canadiennes.

La nouvelle journée nationale proposée célébrerait aussi les familles, les organismes de bienfaisance, les groupes religieux et les organisations non gouvernementales du Canada qui ont parrainé des dizaines de milliers de réfugiés vietnamiens, et qui les ont aidés à s'établir dans leur nouveau pays et à s'y adapter.

[Français]

Or voilà que les Canadiens d'origine vietnamienne nous disent et nous écrivent, à nous parlementaires canadiens, qu'ils n'aiment pas la date choisie pour cette commémoration, soit le 30 avril; d'autres n'aiment pas le titre; d'autres encore craignent que cette commémoration donne cours à une interprétation historique qui les rend mal à l'aise. À cela, je réponds que les membres de la communauté vietnamienne doivent s'en parler. Il ne faut pas que cette commémoration soit source de division. Au contraire, elle doit symboliser l'union, la formidable symbiose des identités canadiennes et vietnamiennes. C'est pourquoi je crois que le comité qui étudiera ce projet de loi devra prendre le temps d'écouter tous les points de vue. Entre-temps, que les Canadiens d'origine vietnamienne se parlent entre eux pour réconcilier leurs points de vue.

[Traduction]

Le Parti libéral du Canada insiste pour dire qu'il incombe au gouvernement d'inviter un groupe inclusif et exhaustif de témoins et

d'experts pour tenir une discussion approfondie au sujet du titre, de la date, du contenu et des répercussions de ce projet de loi.

[Français]

Quant à nous, parlementaires canadiens, nous devons bien comprendre et faire savoir que notre intention, avec ce projet de loi, n'est surtout pas de donner une version officielle et unanime à l'histoire d'un autre pays. Nous n'y arrivons même pas quand il s'agit du Canada. Il ne s'agit pas de donner raison à posteriori à un camp contre un autre dans une guerre longue et meurtrière à laquelle notre pays avait sciemment choisi de ne pas participer. Non, il s'agit simplement de nous donner l'occasion de nous féliciter de l'apport de cet élément vietnamien qui enrichit le Canada, de nous souvenir d'où nous venons pour mieux savoir vers où nous voulons aller ensemble.

[Traduction]

**M. Ted Opitz (Etobicoke-Centre, PCC):** Monsieur le Président, je suis très heureux d'avoir l'occasion de participer au débat sur le projet de loi S-219, Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté.

Je suis convaincu que c'est une mesure législative très importante concernant une période de l'histoire qui fut tragique pour les Vietnamiens. Toutefois, il sert également à reconnaître un événement dont tous les Canadiens devraient être fiers.

Le 30 avril 1975, Saigon est tombée aux mains de l'armée nord-vietnamienne, ce qui a entraîné un exode massif de personnes, nombre desquelles...

[Désordre à la tribune]

**Le président suppléant (M. Barry Devolin):** Nous reprenons le débat. Le député d'Etobicoke-Centre a la parole.

•(1130)

**M. Ted Opitz:** Monsieur le Président, le 30 avril 1979, Saigon est tombée aux mains de l'armée nord-vietnamienne, ce qui a entraîné un exode massif de personnes, nombre desquelles n'avaient qu'un moyen de fuir, par l'eau. Ce fut le début d'un voyage truffé de périls et de tragédies pour des millions de personnes.

Dans les premières années qui ont suivi, quelques milliers de personnes ont fui le régime communiste, mais, entre 1978 et 1979, ce sont des dizaines de milliers de Vietnamiens qui ont fui leur terre natale. Ils sont arrivés dans plusieurs pays voisins, comme la Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande, les Philippines, Singapour et Hong Kong. Cet exode a créé une énorme crise humanitaire en Asie du Sud-Est. Nombre de réfugiés ont quitté leur pays dans des navires bondés qui, dans bien des cas, n'étaient pas équipés pour résister aux conditions difficiles dans les eaux tumultueuses.

Plus d'un quart de million de réfugiés ont péri. Certains sont morts de maladie, d'autres ont été victimes de pirates et de ravisseurs. C'était, aux dires de tous, un cauchemar pour toutes les personnes touchées.

Un tel afflux de réfugiés était trop difficile à gérer pour ces pays, raison pour laquelle les « réfugiés de la mer », comme on les appelait à l'époque, étaient parfois refoulés. S'ils avaient l'autorisation de séjourner au pays, ils n'étaient pas autorisés à s'y intégrer, ce qui a entraîné l'ouverture de plusieurs camps de réfugiés sordides.

*Initiatives parlementaires*

Pour régler cette énorme crise humanitaire, il fallait prendre des mesures à l'échelle mondiale, et le monde entier a réagi. Avec le concours du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, les responsables des gouvernements de chaque pays ont entrepris de réinstaller les réfugiés dans plusieurs pays développés, notamment le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Australie, les États-Unis et, bien entendu, le Canada.

Après la chute de Saïgon, le Canada a aidé des dizaines de milliers de réfugiés. Au cours de la catastrophe humanitaire qui a suivi, les Canadiens ont mobilisé toute l'aide qu'ils pouvaient. En tout et pour tout, le Canada a accueilli plus de 60 000 réfugiés vietnamiens, qui se sont réinstallés et ont refait leur vie dans notre merveilleux pays. On estime que 34 000 réfugiés auraient été parrainés par des familles, des organismes de bienfaisance, des groupes confessionnels et des ONG du Canada et que le gouvernement canadien en aurait aidé 26 000 autres.

La réinstallation des réfugiés vietnamiens au Canada est un excellent exemple de la compassion dont les Canadiens ont fait preuve devant cette catastrophe mondiale: les familles, les groupes confessionnels et les organismes communautaires ont accueilli les réfugiés et les ont aidés à trouver un logement et un emploi et à inscrire leurs enfants à l'école.

Cet épisode exemplaire de l'histoire humanitaire du Canada est une des raisons pour lesquelles le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a remis en 1986 la médaille Nansen aux Canadiens. C'est la seule fois où cette médaille prestigieuse a été décernée à tout un peuple.

Sur les plans démographique et culturel, le Canada est ressorti magnifié et transformé à tout jamais des événements qui ont suivi la chute de Saïgon et l'exode des réfugiés vietnamiens. En plus de favoriser l'essor de communautés vietnamo-canadiennes solides et dynamiques dans de nombreuses villes au pays, le gouvernement a fait du programme de parrainage privé de réfugiés un rouage fondamental de son Programme de rétablissement des réfugiés et des personnes visées par des considérations humanitaires. Encore aujourd'hui, des particuliers et des groupes confessionnels poursuivent leur oeuvre bienveillante en parrainant des personnes afin qu'elles puissent se réfugier au Canada, pour le plus grand bien du pays ainsi que des réfugiés et de leur famille, dans le monde entier.

Le projet de loi ferait du 30 avril la « Journée du Parcours vers la liberté » au Canada, qui serait l'occasion de rendre hommage aux Vietnamo-Canadiens en manifestant notre appui à cette communauté qui s'est épanouie au pays dans les sphères économique, culturelle et sociale. La loyauté de la communauté vietnamienne envers le Canada et son amour pour lui ne se démentent pas.

Nous nous inscrivons ainsi dans la tradition de commémoration qui se perpétue dans la diaspora vietnamienne déplacée du monde entier. Cette journée revêtirait aussi une grande importance pour tous les Canadiens, qui ont uni leurs forces en grand nombre du milieu à la fin des années 1970 pour faire face à la catastrophe humanitaire en accueillant plus de 60 000 réfugiés vietnamiens dans notre pays pour qu'il devienne aussi le leur. L'esprit humanitaire du gouvernement du Canada et du peuple canadien a alors inspiré le monde entier.

Tous les Canadiens méritent une journée consacrée à se souvenir du passé et des efforts considérables qui ont été déployés et à rappeler au monde entier la bienveillance de notre pays. La Journée du Parcours vers la liberté ne serait pas un jour férié ni une fête légale, mais plutôt une journée solennellement dédiée au souvenir de cette période sombre de l'histoire, en tout respect pour les épreuves subies par les réfugiés qui ont perdu la vie à cause de la maladie, de

la cruauté humaine ou des flots tumultueux et impitoyables. Cette journée nourrirait également l'espoir profond des réfugiés qui sont devenus Canadiens ainsi que l'immense fierté des personnes grâce à qui ils ont pu le faire. Ce serait enfin l'occasion de marquer le début du Mois du patrimoine asiatique, qui commence le 1<sup>er</sup> mai.

●(1135)

Une fois le projet de loi S-219 adopté, le 30 avril sera une journée spéciale de commémoration pour la communauté vietnamienne du Canada, suivie immédiatement d'un mois entier de réflexion et de célébration de la contribution de tous les Canadiens d'ascendance asiatique.

Le Canada accorde une grande valeur à sa relation avec le Vietnam. Nous espérons, dans le futur, faire fructifier cette relation importante, qui repose sur le respect et le partenariat. Cependant, nous devons aussi aux Vietnamiens devenus Canadiens de souligner leur parcours vers la liberté.

Aujourd'hui, plus de 220 000 Canadiens d'origine vietnamienne se sont intégrés dans notre pays et l'ont enrichi, ont contribué à notre croissance et à notre prospérité parce qu'ils sont des membres dynamiques de la société canadienne. Les liens qu'ils ont forgés ici sont profonds et durables et les Canadiens sont, à juste titre, fiers du rôle qu'ils ont joué dans leur parcours vers la liberté, qui a commencé il y a près de 40 ans.

Je recommande vivement à tous les députés de se joindre à moi pour appuyer le projet de loi S-219.

**Mme Rathika Sitsabaiesan (Scarborough—Rouge River, NPD):** Monsieur le Président, ce projet de loi a été présenté au Sénat, un endroit qui est déjà non démocratique, où il n'y a pas d'élus et qui n'a pas vraiment de comptes à rendre. Le projet de loi vient d'un endroit qui n'a pas à répondre du travail qui est fait et, surtout, qui suit une processus très biaisé.

Je vais commencer par replacer le projet de loi dans son contexte. Le titre abrégé du projet de loi est Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté. Il désignerait le 30 avril Journée du Parcours vers la liberté en souvenir de la prise de Saïgon par les forces nord-vietnamiennes le 30 avril 1975, événement qui a mis fin à la guerre du Vietnam et a marqué le début de l'émigration de réfugiés sud-vietnamiens vers le Canada.

Si j'ai commencé en parlant de ce qui s'est passé au Sénat, c'est parce que des gens ont demandé de venir témoigner devant le comité sénatorial, mais ça leur a été refusé. On a refusé la demande de l'ambassadeur du Vietnam. Quiconque souhaitait exprimer son désaccord et n'appuyait pas le projet de loi s'est vu refuser la possibilité de s'exprimer devant le comité sénatorial, ce qui est très biaisé, injuste et contraire à la démocratie.

Le NPD est fier de reconnaître l'importante contribution des Canadiens d'origine vietnamienne et de leur communauté au Canada, y compris ceux qui sont venus dans notre pays comme réfugiés. Des dizaines de milliers d'autres sont venus par la suite comme migrants économiques.

### Initiatives parlementaires

À titre d'opposition officielle responsable, il nous incombe de nous assurer que toute tentative législative de souligner les contributions des Canadiens d'origine vietnamienne à notre patrimoine culturel unisse véritablement les Canadiens de toutes origines. Toute tentative de rassembler les Canadiens d'origine vietnamienne de notre pays devrait aussi inclure tous les membres de la collectivité. C'est pourquoi nous tenterons d'obtenir autant d'avis que possible quand le projet de loi sera renvoyé au comité et veillerons à ce que le processus soit inclusif. En ma qualité de porte-parole adjointe du NPD en matière de patrimoine canadien et de membre du comité du patrimoine canadien, je veillerai à ce que toutes les voix et les opinions soient entendues lors de l'étude en comité.

Je tiens à mentionner que ce projet de loi a obtenu de solides appuis lors de son étude, mais qu'il a aussi fait l'objet de désaccords. En tant que législateurs responsables, nous devons écouter tous les points de vue. J'aimerais citer les propos de M. Can Le, ancien secrétaire général de la Vietnamese Canadian Federation:

En approuvant ce projet de loi, le Parlement donnera aux nouveaux venus et aux générations futures l'assurance qu'ils ont leur place dans le pays et montrera que l'inclusivité est à la base de la force et de la prospérité du Canada.

Il est formidable que le projet de loi ait suscité des commentaires positifs, et il y en a eu bien d'autres lors des audiences du Sénat. Cependant, nous n'avons entendu absolument personne qui s'oppose à ce projet de loi. Or, selon ce que j'ai appris, les opposants sont nombreux, puisque mon bureau est inondé de courriels et d'appels téléphoniques. J'ai rencontré des membres de la communauté vietnamienne de Toronto qui n'appuient pas le projet de loi et qui sont profondément vexés de ne pas avoir voix au chapitre. Ils ont demandé à comparaître devant le comité sénatorial, et leur demande a été rejetée. On les a empêchés de prendre la parole devant le comité.

J'ai envoyé au Comité permanent du patrimoine canadien un mémoire qu'un membre de la communauté de Toronto m'avait fait parvenir dans l'espoir qu'il soit soumis au comité. Le mémoire dit que le projet de loi offense et marginalise la plupart des personnes qu'il est censé honorer en supposant que ces gens seraient prêts à se joindre aux anciens officiers militaires de Saïgon pour commémorer la chute de Saïgon le 30 avril. Or, la majorité des Canadiens de descendance vietnamienne ne prendront jamais part à cette commémoration. Je cite directement un mémoire que j'ai reçu qui démontre clairement que la communauté est divisée. En tant que législateurs responsables, nous devons faire en sorte que tous puissent se faire entendre, et ce n'est pas ce qui est arrivé au Sénat. À l'étape du comité, j'espère que nous pourrons veiller à ce que tous aient voix au chapitre.

• (1140)

Deuxièmement, le mémoire désapprouve le projet de loi parce qu'il exploite les réfugiés de la mer et les Canadiens qui les ont aidés pour justifier la tenue d'une journée nationale commémorant la chute du régime militaire de Saïgon, une idée partisane et à saveur politique qui divise les membres de la communauté. La plupart d'entre eux ne participeront pas à cet événement. Les auteurs du mémoire soulignent une fois de plus que la communauté est divisée sur ce sujet et qu'ils ne veulent pas d'un projet de loi pour commémorer la chute du régime alors qu'une partie seulement de la communauté voudrait participer à cette commémoration. Il est important que nous entendions toutes les voix, et le comité sénatorial ne l'a pas fait. Si je donne l'impression de me répéter quelque peu, c'est que je tiens à insister sur le comportement extrêmement partial du Sénat, qui n'a pas permis à toutes les voix de se faire entendre.

Troisièmement, le mémoire précise que le projet de loi manque d'égards envers les Forces canadiennes en affirmant fausement qu'elles ont participé à la guerre du Vietnam. Le projet de loi ne reconnaît pas le mérite des Forces canadiennes pour avoir transporté jusqu'au Canada presque tous les réfugiés qui sont venus s'y établir en provenance des camps en Asie.

Je suis plutôt d'accord sur ce point parce que le Canada n'a pas participé à la guerre. Il a été une terre d'asile. Nos forces armées sont allées là-bas pour aider les gens qui se trouvaient dans les camps après avoir fui le Vietnam pour d'autres pays. Le projet de loi est muet à ce sujet.

Les gens de ma circonscription me disent que le projet de loi sème la division parmi les Canadiens d'origine vietnamienne. Pourquoi ne pas plutôt envisager l'avenir selon une approche qui les inclut tous, plutôt que de ne considérer qu'un petit groupe de Vietnamiens vivant au Canada aujourd'hui? Pourquoi ne pas inclure aussi les nombreuses personnes aux racines vietnamiennes qui sont des citoyens canadiens nés au Canada, et non des immigrants ayant acquis la citoyenneté par naturalisation? Nous sommes tous des Canadiens, et les membres de cette communauté disent vouloir être tous inclus.

Comme le mémoire le souligne, plusieurs vagues d'immigrants vietnamiens se sont établis au Canada. Les gens de la première vague travaillaient pour le régime de Saïgon et se sont enfuis après la fin de la guerre, qui s'est terminée le 30 avril. Cette date est fortement associée à la guerre et a marqué beaucoup de gens. Les guerres créent toujours beaucoup de bouleversements. J'en ai moi-même fait l'expérience, puisque je suis née dans une zone de guerre et que j'y ai vécu. Peu importe les discours qu'on tient à propos des guerres, elles bouleversent grandement la vie des gens. Des citoyens m'ont dit qu'ils ne veulent pas que ce jour de commémoration rappelle la guerre et la fin de la guerre; ils souhaiteraient plutôt en faire un jour de gratitude envers le Canada. Dans cette optique, ils proposent de commémorer non pas le 30 avril 1975, mais plutôt le 27 juillet 1979, premier jour où les Forces canadiennes ont amené des réfugiés au Canada. Pourquoi ne pas envisager cette option?

J'aimerais pouvoir parler plus longuement. Mon bureau a reçu des pétitions. Celle que j'ai ici a été signée par plus de 222 personnes de partout au pays. Les signataires disent que le processus était fortement biaisé et déficient, qu'il n'a pas été présenté de façon démocratique, et que le projet de loi manque de transparence. Les gens proposent de choisir une autre date, n'importe quelle date en juillet, un choix qui serait plus rassembleur au lieu d'alimenter les divisions au sein de la communauté. La communauté souhaite s'unir pour commémorer ce moment de l'histoire et exprimer sa gratitude envers le Canada.

Le projet de loi dit mettre l'accent sur la gratitude du peuple vietnamien, mais son titre court se lit « Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté ». De quel parcours vers la liberté est-il question exactement? Voilà la vraie question.

• (1145)

**M. Wladyslaw Lizon (Mississauga-Est—Cooksville, PCC):** Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre part au débat sur le projet de loi S-219.

Avant d'entreprendre la lecture de mes notes, j'aimerais revenir sur ce que disait l'intervenante précédente. Je ne suis pas certain qu'elle a bien compris en quoi consiste le Parcours vers la liberté.



*Initiatives parlementaires*

Je peux lui parler de mon expérience personnelle, parce qu'avant de venir m'installer au Canada, j'habitais moi-même dans un pays dirigé par un régime communiste. Mes nombreux compatriotes qui m'ont précédé cherchaient eux aussi à fuir un régime sous lequel ils ne voulaient pas vivre.

C'est aussi ce qu'ont vécu ces pauvres réfugiés de la mer. Ils fuyaient parce qu'ils ne voulaient pas vivre dans un pays communiste et en subir l'oppression. Un quart de million de personnes sont mortes en tentant d'échapper au régime communiste vietnamien à bord d'embarcations tout sauf sécuritaires. Les faits ne parlent-ils pas d'eux-mêmes? Qui donc pourrait avoir besoin d'explications supplémentaires?

La députée a souligné le fait que l'ambassadeur du Vietnam n'avait pas été invité. Or, je lui rappelle que le gouvernement qu'il représente n'a pas été élu démocratiquement. Je répète: il ne représente pas un gouvernement démocratique. Je ne serais même pas étonné qu'il soit contre l'instauration d'une journée visant à honorer tous ces gens qui ont voulu chercher refuge ici, comme bien d'autres l'ont fait.

Après la guerre, le Canada a accueilli à bras ouverts de nombreuses personnes provenant des territoires polonais. Ces gens avaient traversé toutes sortes d'épreuves terribles. Les Russes les avaient envoyés en Sibérie, où des centaines de milliers de leurs compatriotes — on ne connaît même pas le chiffre exact — sont morts. Ils se sont enrôlés dans l'armée et ont combattu aux côtés des Canadiens. Après la guerre, ils n'avaient plus de pays à eux, alors ils ont été nombreux à prendre le chemin du Canada. Nous lui en sommes d'ailleurs immensément reconnaissants. Les Polonais de ma génération, dans les années 1980, ont ainsi pu quitter la Pologne communiste. Ils étaient éparpillés dans des camps de réfugiés un peu partout en Europe et ailleurs dans le monde. Le Canada leur a offert un refuge.

La même histoire pourrait s'appliquer à de nombreux autres groupes ou régimes. Le Canada a toujours été là pour les opprimés dont les droits fondamentaux et démocratiques sont bafoués. Voilà à quoi sert le projet de loi. Ne cherchons pas à semer inutilement la confusion en prétendant qu'il va diviser les communautés. Il suffit de bien comprendre qui fait partie de la communauté visée, et qui n'en fait pas partie.

Le 30 avril, la communauté vietnamienne du Canada commémore la fin de la guerre du Vietnam. Le projet de loi à l'étude reconnaîtrait cette date comme la Journée du Parcours vers la liberté. C'est ce jour-là, en 1975, que la chute de Saïgon a entraîné l'exode de plus de 840 000 Vietnamiens. Ces gens étaient prêts à courir de grands risques. Nombreux sont ceux qui préféreraient mourir que de subir les exactions du régime communiste. Bon nombre de ceux qui ont fui ce régime brutal ont dû prendre des mesures extrêmes. Ils ont fui à bord d'embarcations surpeuplées, incapables de prendre la mer, dans l'espoir d'assurer leur liberté.

Tragiquement, beaucoup de ces réfugiés de la mer n'ont pas survécu à leur voyage périlleux. Plus du quart d'entre eux se sont noyés, sont morts de faim ou ont été attaqués par des pirates. Miraculeusement, plus de 60 000 réfugiés ont pu débarquer au Canada. Les Canadiens les ont reçus à bras ouverts, les accueillant même parfois dans leur maison. Plus de la moitié des réfugiés ont été généreusement parrainés par des particuliers ou des groupes de Canadiens de tous les milieux.

• (1150)

Grâce à l'appui et à la grande générosité des Canadiens, des familles entières de réfugiés ont pu s'établir ici et commencer une nouvelle vie dans un climat de paix.

L'établissement d'un si grand nombre de réfugiés en si peu de temps est une réalisation exceptionnelle, et le secours humanitaire ainsi que la compassion du Canada ont été reconnus internationalement. En 1986, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a décerné la médaille Nansen au peuple canadien. Cette médaille est l'équivalent du prix Nobel pour les réfugiés. C'est la seule fois où cet honneur a été conféré à un pays entier. Nous avons de quoi en être fiers.

Le projet de loi S-219 vise à désigner le 30 avril Journée du Parcours vers la liberté. Non seulement cette journée commémorerait le périlleux voyage entrepris il y a 40 ans par les réfugiés vietnamiens au Canada, mais elle rendrait hommage aux milliers de Canadiens membres de groupes communautaires ou religieux qui leur ont ouvert leur cœur et ont trouvé le moyen de les aider à s'installer dans notre magnifique pays.

Le 30 avril étant déjà une date reconnue au sein de la communauté vietnamienne, il convient d'en faire une journée nationale de commémoration. Cette journée serait l'occasion de rendre hommage à ceux qui sont morts durant l'exode et de rappeler les souffrances de ceux qui ont survécu. Pour les Vietnamiens, elle soulignerait aussi le début d'une ère de liberté et leur donnerait l'occasion d'exprimer leur gratitude envers les Canadiens pour leur générosité.

Au Canada, on commémore les leçons tragiques de l'histoire afin d'éviter qu'elles ne se reproduisent. Nous estimons qu'il ne faut pas ignorer le passé, y compris les épisodes honteux qu'a vécus notre pays. C'est peut-être le souvenir de nos moments les plus sombres qui ont incité les Canadiens à faire preuve d'une si grande générosité envers les réfugiés vietnamiens.

C'est avec beaucoup de honte que les Canadiens se rappellent le refoulement du MS *St. Louis* en 1939, une décision funeste et troublante dont il ne faut pas oublier les conséquences. En effet, après avoir été refoulé par Cuba, les États-Unis et le Canada, le navire a été forcé de retourner en Europe, où presque un tiers des passagers ont péri dans l'Holocauste.

Afin de rappeler l'incident du MS *St. Louis* aux Canadiens et les sensibiliser à son sujet, un imposant monument commémoratif a été érigé au Quai 21 à Halifax, où le navire aurait dû accoster. Le 30 avril, nous soulignerons non seulement un sombre épisode de l'histoire, mais aussi un chapitre très important du fier passé humanitaire canadien.

L'extraordinaire soutien manifesté par les Canadiens à l'époque illustre l'engagement du pays à protéger les plus vulnérables dans le monde. Une commémoration nous rappelle que nous avons la chance de vivre dans un pays comptant parmi les plus libres et démocratiques au monde et où l'on défend fièrement les valeurs que sont la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit.

Soulignons que cet épisode de notre histoire est peu connu des jeunes Canadiens d'aujourd'hui. En effet, l'implication du Canada dans la guerre du Vietnam est souvent négligée, ce qui n'est pas le cas pour les Première et Seconde Guerres mondiales, la guerre de Corée et la guerre froide.

*Initiatives ministérielles*

Pour conclure, je dirai que la réinstallation des réfugiés du Vietnam est un chapitre important de l'histoire canadienne. C'est pourquoi tant de Canadiens ont exprimé leur appui à l'égard du projet de loi et leur enthousiasme à l'idée d'une journée nationale de commémoration. Pour cette raison, j'invite tous les députés à appuyer le projet de loi. Il est excellent et les Canadiens en seront fiers.

●(1155)

**M. Mark Adler (York-Centre, PCC):** Monsieur le Président, c'est en toute humilité que je prends la parole après le député de Mississauga-Est—Cooksville, qui vient de présenter à la Chambre un témoignage émouvant de ses expériences personnelles sous un régime communiste; il sait de quoi il parle.

Cette année marque le 40<sup>e</sup> anniversaire de la chute de Saigon; les forces du Nord ont envahi le Sud en contravention de l'Accord de Paris négocié en 1973, et elles ont pris le contrôle du Vietnam du Sud le 30 avril 1975.

C'est un honneur pour moi de coparrainer ce projet de loi du Sénat à la Chambre.

La mesure a trois objectifs. Elle vise premièrement à faire du 30 avril une journée commémorant la chute de Saigon, où les forces communistes du Nord ont envahi le Sud, prenant le contrôle du pays.

Deuxièmement, elle viendrait célébrer l'identité canadienne. Le Canada a accueilli 60 000 réfugiés de la mer, débarqués sur les côtes canadiennes au terme d'une périlleuse traversée. Nous avons accordé la citoyenneté à ces réfugiés qui sont aujourd'hui de fiers Canadiens.

Voilà qui fait partie de l'histoire du Canada. Le Canada est formé de personnes qui viennent de partout dans le monde. Nous sommes tous des immigrants et nous venons tous d'ailleurs, en quelque sorte. Nous sommes venus nous établir ici parce que ce pays est synonyme d'espoir et de possibilités. Voilà l'image qu'ont du Canada les gens de partout dans le monde. Les gens viennent s'établir ici pour échapper à la persécution et à la haine. Ils viennent ici pour avoir une vie meilleure pour eux-mêmes et, plus important encore, pour leurs enfants afin que ceux-ci puissent réaliser leurs rêves. C'est pour cette raison que le projet de loi est si important.

Troisièmement, le projet de loi aurait une portée pédagogique. En effet, qu'ils soient d'origine vietnamienne, juive, polonaise ou autre, tous les Canadiens devraient connaître l'histoire des différentes populations qui forment notre pays.

Le 30 avril est une date importante pour les Vietnamiens. C'est aussi une date importante parce qu'elle rappelle une époque où certaines personnes ont perdu toute liberté, et les jeunes doivent savoir ce qui s'est passé. Ils doivent savoir que le fait de vivre au Canada s'accompagne d'une certaine responsabilité. En effet, comme nous vivons dans un si beau pays et comme nous appliquons les principes de la démocratie, nous avons des devoirs. Nous avons le devoir de nous souvenir des atrocités commises dans le passé partout dans le monde, de l'Holocauste à l'Holodomor en passant par le génocide arménien. Il s'agit de moments marquants de l'histoire du monde et de l'histoire canadienne.

Il est très important que tous les députés appuient le projet de loi S-219 parce que le 30 avril marque une date importante de l'histoire du monde. Plus important encore, ce projet de loi revêt un caractère symbolique puisqu'il vise à ce que les Canadiens n'oublient jamais le passé. La Chambre doit montrer son appui et, le moment venu, elle doit appuyer à l'unanimité le projet de loi S-219, Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté. Je demande à tous les députés de se joindre à moi et de se prononcer en faveur du projet de loi.

●(1200)

**Le président suppléant (M. Barry Devolin):** Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Barry Devolin):** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le président suppléant (M. Barry Devolin):** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Barry Devolin):** À mon avis, les oui l'emportent.

*Et cinq députés ou plus s'étant levés:*

**Le président suppléant (M. Barry Devolin):** Conformément à l'article 93 du Règlement, le vote par appel nominal est reporté au mercredi 25 mars, juste avant la période réservée aux initiatives parlementaires.

\* \* \*

[Français]

## LOI SUR LA JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 23 mars, de la motion portant que le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Le Président: La Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi S-219, sous la rubrique des affaires émanant des députés.

● (1825)

[Traduction]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n<sup>o</sup> 365)

## POUR

## Députés

Ablonczy	Adams
Adler	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Welland)	Allen (Tobique—Mactaquac)
Allison	Ambler
Ambrose	Anders
Anderson	Andrews
Angus	Armstrong
Ashton	Aspin
Atamanenko	Aubin
Barlow	Bateman
Bélangier	Bellavance
Bennett	Benskin
Bevington	Bezan
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Blaney	Block
Boivin	Borg
Boughen	Boulerice
Boutin-Sweet	Braid
Brison	Brosseau
Brown (Newmarket—Aurora)	Butt
Byrne	Calandra
Caron	Carrie
Casey	Charlton
Chisholm	Chisu
Chong	Choquette
Christopherson	Clarke
Cleary	Clement
Comartin	Côté
Cotler	Crockatt
Crowder	Cullen

*Initiatives parlementaires*

Cuzner	Daniel	Tremblay	Trost
Davidson	Davies (Vancouver Kingsway)	Trottier	Trudeau
Day	Dechert	Truppe	Turmel
Devolin	Dewar	Uppal	Valcort
Dion	Dionne Labelle	Valeriotte	Van Kesteren
Donnelly	Doré Lefebvre	Van Loan	Vaughan
Dreeshen	Dubé	Vellacott	Wallace
Dubourg	Duncan (Vancouver Island North)	Warawa	Warkentin
Duncan (Etobicoke North)	Duncan (Edmonton—Strathcona)	Watson	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to
Dykstra	Easter	Sky Country)	Wilks
Eglinski	Eyking	Weston (Saint John)	Wong
Falk	Fantino	Fry	Yelich
Fast	Findlay (Delta—Richmond East)	Woodworth	Young (Vancouver South)
Finley (Haldimand—Norfolk)	Fletcher	Young (Oakville)	Zimmer— 266
Footé	Freeland	Yurdiga	
Freeman	Fry		
Galipeau	Gallant		
Garneau	Garrison		
Genest	Genest-Jourdain		
Giguère	Gill		
Godin	Goguen		
Goldring	Goodale		
Goodyear	Gosal		
Gourde	Gravelle		
Grewal	Grogué	Aucun	
Harper	Harris (Scarborough Southwest)		
Harris (St. John's East)	Harris (Cariboo—Prince George)		
Hawn	Hayes		
Hiebert	Hoback		
Holder	Hsu		
Hughes	James		
Jones	Julian		
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Keddy (South Shore—St. Margaret's)		
Kellway	Kenney (Calgary Southeast)		
Kent	Kerr		
Komarnicki	Kramp (Prince Edward—Hastings)		
Lake	Lamoureux		
Lapointe	Latendresse		
Lauzon	Laverdière		
Lebel	LeBlanc (Beauséjour)		
LeBlanc (LaSalle—Émard)	Leaf		
Leitch	Lemieux		
Leslie	Leung		
Liu	Lizon		
Lobb	Lukiwski		
Lunney	MacAulay		
MacKay (Central Nova)	MacKenzie		
Maguire	Mai		
Marston	Martin		
Mathysen	May		
Mayes	McCallum		
McColeman	McLeod		
Menegakis	Michaud		
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)		
Moore (Fundy Royal)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)		
Morin (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine)	Morin (Laurentides—Labelle)		
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mourani		
Murray	Nash		
Nicholls	Nicholson		
Norlock	Nunez-Melo		
Oliver	O'Neill Gordon		
Opitz	O'Toole		
Pacetti	Paradis		
Patry	Payne		
Péclet	Perkins		
Pilon	Plamondon		
Poilievre	Preston		
Quach	Rafferty		
Raitt	Rajotte		
Rankin	Rathgeber		
Ravignat	Raynault		
Reid	Rempel		
Richards	Rickford		
Ritz	Rousseau		
Saganash	Sandhu		
Saxton	Scarpaleggia		
Schellenberger	Scott		
Seeback	Sellah		
Sgro	Shea		
Shiple	Shory		
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)			
Sims (Newton—North Delta)			
Sitsabaiesan	Smith		
Sopuck	Sorenson		
Stanton	St-Denis		
Stewart	Storseth		
Strahl	Sullivan		
Sweet	Tilson		
Toet	Toone		

CONTRE

PAIRÉS

Le Président: Je déclare la motion adoptée. En conséquence, le projet de loi est renvoyé au Comité permanent du patrimoine canadien.

(Le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

\* \* \*